

# LE COURRIER

LAVAUX | ORON | JORAT

Servion, villa 6.5 p. 339 m<sup>2</sup>,  
terrain 1600 m<sup>2</sup> CHF 1'590'000.-



021 946 46 03  
www.chiffelle-immobilier.ch

JOURNAL DU DISTRICT | N° 16 | JEUDI 29 AVRIL 2021 | 71<sup>E</sup> ANNÉE (N° 3373) | CHF 2.50 | JGA 1610 ORON-LA-VILLE | le-courrier.ch | Tirage abonnés

Enquête

Nouvelle technologie 5G, inquiétudes et explications

## La 5G fait des vagues

par Gil. Colliard et Thomas Cramatte



Photo: © Gil. Colliard

8 9

Editorial

Arvid Ellefssplatt  
Rédacteur en chef



### Edition spéciale

Des sujets qu'on aime voir et d'autres qui nous inquiètent. Une tentative de faire le point, histoire de recomposer le narratif de ces thématiques anxiogènes et questionner nos certitudes. Car si les certitudes restent, le débat ne peut avoir lieu et l'information ne trouve aucune utilité.

Le non à l'initiative trop brutale sur les pesticides semble bien acquis dans notre région. Mais nul doute qu'il faudra bien s'y repencher d'ici au scrutin du 13 juin afin de pouvoir se faire une idée équilibrée à défaut de réussir à l'objectiver. Pour l'heure deux vignerons et un agriculteur en ont débattu, le compte rendu de leurs réflexions est à retrouver dans nos pages.

Autre sujet qui prête à confusion, l'évolution technologique des communications, la 5G. Un thème qu'il ne fait pas bon soulever lors des soirées grillades entre amis. L'inquiétude est palpable dans nos contrées. Nous nous penchons sur cette anxiété naturelle et si humaine devant l'impossibilité de discerner l'info de l'intox. Nous tentons aussi d'autre part de soulever le voile en lançant non seulement un éclairage sur les diverses technologies elles-mêmes, mais aussi sur le processus législatif et les routines obligatoires de la mise à l'enquête.

Nœud gordien s'il en est! Le moratoire est toujours en cours et aucune date butoir n'est réellement définie. Des « zones test » sont en place où l'on observe l'impact. Les lobbies font leur travail par une redéfinition des règles de calcul. Notre journaliste y a laissé quelques neurones à force de faire fonctionner toute une variété d'ondes...

Enfin, les élections communales sont terminées. Nous ne connaissons pas pour l'heure l'attribution des dicastères, mais la législature 2021-26 pointe le bout de son nez. Les syndics et syndics dévoilent (ou pas) à quoi devrait tendre le district pendant cette période future. Un agréable exercice d'intercommunalité réelle. Arriverions-nous à la fin de l'éternelle guerre de clocher?...

Bourg-en-Lavaux

### la feuille



N° 03 - 2021

de Bourg-en-Lavaux



2 3

« Informations communales »  
N° 03 - 2021  
par la Municipalité

Votations du 13 juin



7

Les enjeux de la loi  
sur les pesticides  
par Christian Dick

Elections communales

10 13

Priorités et thématiques de la législature 2021-26  
La parole aux syndics de Lavaux-Oron

La petite histoire des mots

5

La chronique de Georges Pop  
Découvrez l'histoire du mot « Pirate »

Sport

5

Les Panathlon Family Games  
auront lieu en multisites le dimanche 23 mai

Tour de Romandie

16

Le prologue à Oron-la-Ville  
Photoreportage en coulisse

Publicité

**1<sup>er</sup> BLANZ**  
Meilleur opérateur mobile  
mobile  
2020-2021  
Source: Kantar 2021

## DÉPLACER DES MONTAGNES.

Être « Meilleur Opérateur Mobile de Suisse », c'est aussi faire l'impossible pour vous.

CARTE SIM GRATUITE  
3 MOIS OFFERTS\*

Distribué par  
**voénergies**  
voenergies.ch | 058 234 20 00

BLI  
BLA  
BLÖ  
net+

Offre soumise à conditions.  
Valeur de la carte SIM CHF 7.-

## PANDÉMIE COVID-19

## Soutenir les entreprises et personnes domiciliées dans la commune frappées par la crise

Le 15 mars 2021, le Conseil communal de Bourg-en-Lavaux a accepté le préavis soumis par la Municipalité relatif à une aide financière communale aux entreprises exerçant leurs activités dans la commune, ainsi qu'aux habitants tombés dans une situation financière difficile en raison des effets de la pandémie Covid-19. Un montant global de Fr. 300'000.- a été alloué à cet effet, dont Fr. 100'000.- proviennent d'un don privé. Une directive d'application communale a été élaborée par la Municipalité. Elle est disponible sur le site internet communal ([www.bourg-en-lavaux.ch](http://www.bourg-en-lavaux.ch)).

## COVID-19

## Aide communale «covid-19» aux personnes et ménages

Les personnes et ménages ont pu être atteints dans leur situation financière en raison de la pandémie Covid-19, qu'il s'agisse de pertes de revenus dus au chômage, RHT, difficulté de trouver un emploi, etc. La Municipalité a décidé d'octroyer une aide complémentaire à ses habitantes et habitants les plus touchés-e-s.

Les ménages à revenus modestes bénéficient déjà d'une exonération, totale ou partielle, de la taxe «poubelles» de Fr. 150.- pour un ménage de deux personnes, lorsque leur revenu n'atteint pas un certain seuil. La Municipalité va renforcer cette aide en leur octroyant, outre l'exonération de la taxe, une indemnité équivalente à trois fois cette taxe. Par exemple, un montant de Fr. 450.- sera versé aux ménages de deux adultes disposant d'un revenu imposable, y compris les prestations complémentaires AVS/AI ou l'aide sociale, qui ne dépasserait pas le montant de Fr. 30'600.-. Un même ménage disposant d'un revenu inférieur à Fr. 45'900.- bénéficiera d'une demi-indemnité, soit Fr. 225.- en plus d'une réduction de 50% de la taxe «poubelles».

Les informations détaillées seront transmises aux personnes potentiellement bénéficiaires avec l'envoi de la facture «taxe poubelles». Ces personnes devront demander l'octroi de l'indemnité, ainsi que l'exonération de la taxe, dès réception de la facture, mais au plus tard le 30 juin 2021. Leur demande devra être accompagnée d'une copie de leur déclaration d'impôt 2020 et, cas échéant, de la décision d'octroi de prestations complémentaires AVS/AI ou d'aide sociale cantonale pour l'année 2021. La bourse communale est à disposition pour toute question.

La Municipalité

# la feuille



N° 03 – 2021

de Bourg-en-Lavaux

## COVID-19

## Aide communale aux entreprises frappées par la pandémie

L'aide communale est une aide subsidiaire aux mesures prises par le canton pour les entreprises dont la marche des affaires a été atteinte par les mesures de lutte contre l'épidémie de Covid-19 («cas de rigueur»).

## Adéquation au système cantonal

L'aide communale ne sera versée que si le montant calculé est supérieur à l'indemnisation cantonale et pour la différence seulement. Les subsides cantonaux aux entreprises concernées consistent en un versement d'une partie de leurs charges fixes, calculé en proportion/pourcentage de la perte du chiffre d'affaires, que les entreprises et indépendant-e-s ont subie. Cette proportion se calcule par comparaison au chiffre d'affaires réalisé avant la pandémie, soit en règle générale la moyenne des chiffres d'affaires réalisés en 2018 et 2019. D'une manière générale, le cadre et les conditions d'octroi de l'aide communale sont les mêmes que pour les subsides cantonaux et la procédure de demande communale est calquée sur la procédure cantonale. Elle reprend donc les principes et mécanisme cantonaux mais en complète le dispositif en élargissant son champ d'application à des situations où les entreprises n'ont pas ou peu accès aux aides cantonales.

## Spécificités de l'aide communale

Tout d'abord, le dispositif cantonal précise que seules les entreprises ayant réalisé un chiffre d'affaires de Fr. 50'000.- pendant la période couverte peuvent prétendre à l'aide de cas de rigueur. Afin de tenir compte du tissu économique local, la directive communale abaisse ce seuil à Fr. 20'000.-.



L'arrêté d'application du Conseil d'Etat vaudois prévoit que les entreprises doivent avoir subi une perte de chiffre d'affaires d'au moins 40% pendant l'année 2020, ou pour la période allant du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 31 mars 2021, pour avoir droit à une indemnité. L'aide communale assouplit cette condition et n'exige qu'une perte de 20% pour obtenir une indemnité communale. Cet allègement permettra aux petits commerçants, artisans, vigneron et autres entreprises qui n'ont pas été obligées de fermer sur ordre des autorités cantonales ou fédérales d'avoir accès au soutien communal.

Pour les entreprises qui ont été contraintes de fermer plus de 40 jours entre le 1<sup>er</sup> novembre 2020 et le 30 juin 2021, ce minimum de perte de 40% du chiffre d'affaires n'est pas exigé par les dispositions cantonales. Ainsi, elles n'auront en principe pas accès à l'aide communale puisqu'elles seront de toute façon indemnisées par le canton, à moins que leur chiffre d'affaires de référence se situe entre Fr. 20'000.- et Fr. 50'000.-.

Enfin, la directive communale élargit également le mode de calcul des charges fixes qui sont prises en considération pour déterminer le montant de l'indemnité. Au lieu du montant forfaitaire de 10% des charges de personnel prévu par le canton, l'entreprise a la possibilité de revendiquer le 100% des charges de personnel, sous déduction des indemnités RHT ou APG reçues. Cette alternative peut parfois s'avérer plus favorable. Elle ouvre également la voie à une indemnisation complémentaire pour les entreprises qui ont dû fermer plus de 40 jours. Les entreprises concernées ont jusqu'au 30 juin pour déposer leur demande à la commune, la procédure et les documents à fournir étant précisés dans la directive communale disponible sur le site internet de la commune.

La Municipalité



Photo: © Michèle Bertholet

## COVID-19

## Aide communale

## Exemple de calcul pour une entreprise n'ayant pas dû fermer sur ordre des autorités

Les charges fixes prises en considération pour calculer l'aide communale sont les charges de personnel, les loyers hors charges ou le fermage, les autres charges d'exploitation, en particulier l'électricité, le chauffage et les assurances, ainsi que les intérêts sur prêts. Pour les charges de personnel, on considérera les 10% du montant brut ou les 100% après déduction des indemnités RHT et APG reçues.

	Fr.	Pertes en %
Chiffre d'affaires 2018	200'000	
Chiffre d'affaires 2019	240'000	
Total des chiffres d'affaires	440'000	
Moyenne chiffre d'affaires de référence	220'000	
Chiffre d'affaires 2020 (ou avril 2020 à mars 2021)	-154'000	70%
Perte de chiffre d'affaires	66'000	30%
<b>Aide cantonale: zéro car perte de moins de 40% du chiffre d'affaires</b>		
Charges fixes 2020	60'000	
Calcul de l'aide communale: 30% de Fr. 60'000.-	18'000	
<b>L'aide communale plafonnée</b>	<b>15'000.-</b>	

La Municipalité

## COVID-19

## Aide Covid aux entreprises – Comment faire ?

Les dossiers de demande d'aide doivent être transmis au boursier par courrier ou courriel ([yves.sesseli@b-e-l.ch](mailto:yves.sesseli@b-e-l.ch)) d'ici au 30 juin 2021, avec les documents suivants :

- Le questionnaire « demande d'aide communale Covid-19 » avec le formulaire de calcul « détermination du chiffre d'affaires et des charges fixes d'exploitation » (variante 2020 ou variante avril 2020/mars 2021). Ces documents sont disponibles sur le site de la commune ([www.bourg-en-lavaux.ch](http://www.bourg-en-lavaux.ch))
- Les bilans et comptes de résultat 2018 et 2019 (ou 2017/2018 et 2018/2019 si bouclément en cours d'année)
- Les rapports de l'organe de contrôle de ces exercices si la société est auditée
- Le bilan et les comptes de résultats de l'exercice 2020 si disponibles, ou les décomptes TVA, sinon le compte « produits nets des ventes et services » de l'année

2020 et les comptes de charges fixes invoquées (salaires, loyer, autres charges fixes)

- La formule communale de calcul des charges fixes, dûment remplie, si l'entreprise invoque le 100% des charges salariales nettes (figure dans le formulaire de calcul « détermination du chiffre d'affaires et des charges fixes d'exploitation »)
- Si l'entreprise sollicite une aide pour la période d'avril 2020 à mars 2021, elle joindra également les justificatifs du chiffre d'affaires réalisé au 1<sup>er</sup> trimestre 2021 et des charges d'exploitation de cette même période (bouclément partiel au 31.3.2021, décomptes TVA, extrait des comptes ou tous autres justificatifs probants)
- Un extrait du registre des poursuites daté de moins de 10 jours au dépôt de la demande
- L'auto-déclaration, dûment signée.

L'entreprise ayant déjà déposé une demande au canton pourra simplement envoyer une copie du dossier déposé au canton, accompagnée cas échéant de la décision cantonale d'octroi ou de refus, et y ajouter les documents suivants :

- La formule communale de calcul des charges fixes, si elle invoque le 100% des charges salariales nettes
- Les justificatifs du chiffre d'affaires et des charges fixes pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2021 s'ils n'ont pas été transmis avec la demande cantonale.

Le boursier communal ([yves.sesseli@b-e-l.ch](mailto:yves.sesseli@b-e-l.ch)) et le municipal en charge ([raymond.bech@b-e-l.ch](mailto:raymond.bech@b-e-l.ch)) sont à disposition en cas de question ou pour toute explication complémentaire.

La Municipalité

## Veillée diurne !

Il s'agit d'une visite de l'exposition « Et les arbres demain ? » guidée par notre amie artiste et plasticienne Anne-Lise Saillen.



On y voit, décliné en oeuvres en deux et trois dimensions, dans une grande variété de techniques, tout l'émerveillement de l'artiste sur le monde des arbres - et pour ma part, j'ai eu parfois l'impression de pénétrer dans un monde de contes de fées. C'est très poétique et optimiste et cela fait du bien !

Vous trouverez tous les détails de l'expo sur le lien suivant : <https://les-arbres-demain.ch>

Il faut absolument lire tranquillement chez soi la brochure que vous recevrez à l'entrée Anne-Lise y a vulgarisé le résultat de ses nombreuses lectures scientifiques. On comprend mieux pourquoi elle s'émerveille tant du monde des arbres... et l'on s'émerveille avec elle.

Cette visite aura lieu sur inscription à m'envoyer par courriel ([jcolombini@bluewin.ch](mailto:jcolombini@bluewin.ch)) au plus tard le 4 mai. Comme on ignore le nombre de participants autorisés selon les prescriptions sanitaires en vigueur le 11 mai, les premiers inscrits seront les premiers servis ! Qu'on se le dise !



Elle aura lieu le samedi 8 mai, à 11h, à l'Espace Arlaud à Lausanne (pl. de la Riponne). Le prix d'entrée est de 6 francs.

## NATURE

## Le torcol fourmilier, un migrateur qui vit bien en Lavaux

Le torcol fourmilier (*Jynx torquilla* en latin) est un oiseau rare, plutôt méditerranéen et curieusement classé dans la famille des pics. Pourquoi curieusement car, au contraire des pics qui creusent leur cavité pour nicher, lui en est incapable et utilise celle des autres ou alors une cavité naturelle. Si les pics sont plutôt colorés, lui revêt un plumage très discret, genre tenue de camouflage qui le rend très

mimétique lorsqu'il est posé contre un tronc. Enfin, si les pics sont surtout sédentaires, lui fait des grandes migrations et passe l'hiver au sud du Sahara. Il revient dans la deuxième moitié de mars; il chantait chez moi pour la première fois le 26 mars dernier. Il repart en septembre. Quel bonheur de réentendre son chant nasillard et caractéristique « kin-kin-kin-kin-kin » à son retour, c'est un peu comme l'ob-

servation de la première hirondelle. Le torcol tient son nom de sa manière très spéciale de se contorsionner le cou en balançant sa tête tel un serpent. Cette attitude étrange arrive quand il se sent menacé.

Gilbert Rochat pour le GANaL

## Un renouveau en Lavaux pour le torcol



Photo prise début avril à Grandvaux

Limité aux endroits chauds et ensoleillés, le torcol a vu ses effectifs chuter avec la disparition des vieux vergers et l'intensification de l'agriculture dès la moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

Néanmoins, il en est toujours resté au moins un ou deux couples dans notre commune de Bourg-en-Lavaux. Et si l'espèce continue de diminuer dans le centre et l'ouest de l'Europe, ainsi qu'en Valais et au Tessin, elle est par contre en augmentation dans le bassin lémanique et surtout

en Lavaux ! Cette augmentation peut s'expliquer par plusieurs facteurs. D'abord l'espèce trouve plus de nourriture, donc de fourmis et plus spécialement les larves vu que la qualité du sol des vignes s'est nettement améliorée depuis que l'on évite de désherber à coup d'herbicides le vignoble.

Avant c'était un vrai désert biologique. Il faut croire aussi que les vigneronnes sont beaucoup plus respectueuses de l'environnement et uti-

lisent de manière beaucoup plus réfléchie des produits moins agressifs.

## La pose de nichoirs : un succès

Il semble également que certains individus ne font plus la grande migration transsaharienne et reste au Maroc ou au Sud de l'Espagne, ce qui limite beaucoup les risques mortels de la traversée du désert. Enfin, dernière touche, le groupe des Amoureux de la nature en Lavaux a mis de nombreux nichoirs à disposition pour cette espèce. D'abord, c'est Lucien Sarbach, menuisier, qui a mis sur la commune des nichoirs dès les années 90, puis en 2013, la commission du Développement durable de Bourg-en-Lavaux a sponsorisé un projet pour la pose de nichoirs à huppés et torcols. Les nichoirs sont fabriqués par des élèves du collège des Ruines). Enfin, plus récemment, la commune et des privés ont aidés financièrement à la pose de nichoirs chez eux ce qui fait qu'à l'heure actuelle, notre commune compte 45 nichoirs sur son territoire et que le torcol fourmilier s'est déjà reproduit dans 15 d'entre eux.

Le torcol est l'emblème choisi par le GANaL. Et si vous souhaitez plus de renseignements ou posez un nichoir, vous pouvez vous adresser à Gilbert Rochat ([gilrochat@yahoo.fr](mailto:gilrochat@yahoo.fr) - téléphone 079 206 32 51).

Gilbert Rochat pour le GANaL



## COMMUNE DE MONTPREVEYRES

## OFFRE D'EMPLOI

Le bureau du Conseil général recherche

## un-e secrétaire

## Missions principales

- Participer aux séances du Conseil général, rédiger les procès-verbaux ainsi que les décisions prises
- Convoquer les conseillers aux séances et convoquer les diverses commissions
- Tenir à jour la liste des membres et contrôler les présences
- Participer au dépouillement des votations et élections, rédiger les procès-verbaux puis transmettre les résultats au canton et à la préfecture
- Tenir à jour les archives du Conseil général
- Collaborer avec la présidente

## Profil recherché

- Bonnes connaissances du français, de l'orthographe et maîtrise de la rédaction
- Aptitude à travailler de manière autonome
- Maîtrise des outils informatiques usuels
- Organisation, discrétion, flexibilité et disponibilité en soirée pour 4 séances ordinaires du Conseil général par année, pour quelques séances du bureau et les dimanches de votations/élections.

## Entrée en fonction

- Le 1<sup>er</sup> Juillet 2021

Le-a secrétaire sera nommé-e lors de la séance d'assermentation des autorités communales, le 31 mai 2021. Durée du mandat: législature 2021-2026.

Les offres accompagnés des documents usuels doivent être adressées à la greffe municipale ([admin@montpreveyres.ch](mailto:admin@montpreveyres.ch)) ou à Mme Martine Borgeaud, présidente ([martine.borgeaud@montpreveyres.ch](mailto:martine.borgeaud@montpreveyres.ch)) jusqu'au 8 mai 2021.

Au nom du Conseil général de Montpreveyres.

*Martine Borgeaud, présidente*



## COMMUNE D'ESERTES

## AVIS D'ENQUÊTE

Conformément aux dispositions de la loi sur les routes, la Municipalité de la Commune d'Essertes soumet à l'enquête publique de 30 jours du **1<sup>er</sup> mai 2021 au 30 mai 2021** inclusivement, les objets suivants :

Rue du Village et route d'Oron  
Réalisation de deux trottoirsRoute des Auges  
Réaménagement du carrefour

Le dossier établi par le bureau d'études GEMETRIS est déposé au Greffe municipal d'Essertes où il peut être consulté pendant le délai d'enquête **durant les heures d'ouverture, les mardis de 18h à 19h45**.

Les observations et oppositions motivées devront être adressées, par lettre recommandée, à la Municipalité ou consignées sur la feuille d'enquête annexée au dossier.

*La Municipalité*



## COMMUNE DE JORAT-MÉZIÈRES

## AVIS D'ENQUÊTE

Conformément à l'art. 13 de la loi sur les routes (LRou) du 10 décembre 1991, la Municipalité de Jorat-Mézières soumet à l'enquête publique, du **28 avril au 27 mai 2021** le projet suivant :

Rue du Théâtre à Mézières  
RC 636b - réfection de la chaussée  
Remplacement de l'adduction d'eau et services divers  
Mise en séparatif EU-EC

Le dossier est déposé au bureau communal où il peut être consulté durant les heures d'ouverture du bureau.

Les oppositions ou observations éventuelles, dûment motivées, doivent être consignées sur la feuille d'enquête ou adressées, sous pli recommandé, à la Municipalité durant le délai d'enquête.

*La Municipalité*

AVIS D'ENQUÊTE  
LUTRY

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

<b>Demande de permis de construire (P)</b>	
<b>Nature des travaux :</b>	Construction nouvelle
<b>Description de l'ouvrage :</b>	Construction d'une maison individuelle (Minergie). Enquête complémentaire pour l'agrandissement du sous-sol, la suppression d'une place de stationnement extérieure, la création d'une place de rebroussement à l'intérieur et la modification des murs de soutènement
<b>Situation :</b>	Chemin du Bois-Rouge 58
<b>N° de la parcelle :</b>	558
<b>N° CAMAC :</b>	201806
<b>Référence communale :</b>	E-6311/B
<b>Coordonnées géo. :</b>	2°54'19.59" / 1°15'13.31"
<b>Propriétaire :</b>	M. Carlo Munari
<b>Promettant acquéreur :</b>	M. Patrick Devanthery
<b>Auteur des plans :</b>	DL-C. Designlab-Construction SA M. Patrick Devanthery Rue du Nant 7 1207 Genève
<b>Compétences :</b>	Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte  
**du 1<sup>er</sup> au 30 mai 2021**

*La Municipalité*

AVIS D'ENQUÊTE  
SERVION

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

	<b>Mise à l'enquête complémentaire (C)</b>
<b>Nature des travaux :</b>	Transformation Ajout d'une pompe à chaleur SPLIT pour chauffer une piscine extérieure
<b>Situation :</b>	Route de Servion 6 1080 Les Cullayes
<b>N° de la parcelle :</b>	2178
<b>N° ECA :</b>	1114
<b>N° CAMAC :</b>	202795
<b>Référence communale :</b>	09/2021
<b>Coordonnées géo. :</b>	2°54'7.418" / 1°15'8.160"
<b>Propriétaires :</b>	Ludovic Maillard et Donjeta Berisha Avenue de la Rhodanie 46b 1007 Lausanne
<b>Auteur des plans :</b>	Ludovic Maillard Maillard Architecture SARL Avenue de la Rhodanie 46b 1007 Lausanne
<b>Particularité :</b>	Mise à l'enquête du degré de sensibilité au bruit de degré 2 Se réfère à un ancien dossier No CAMAC : 177864
<b>Compétences :</b>	Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte  
**du 28 avril au 27 mai 2021**

*La Municipalité*

AVIS D'ENQUÊTE  
LUTRY

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

	<b>Demande de permis de construire (P)</b>
<b>Nature des travaux :</b>	Construction nouvelle
<b>Description de l'ouvrage :</b>	Construction de 4 maisons mitoyennes à 2 logements avec 8 couverts pour 1 véhicule et de 2 maisons mitoyennes à 3 logements avec 6 couverts pour 1 véhicule. Création de 14 places de parc extérieures. Installation de panneaux solaires en toiture. Aménagement d'une voie d'accès privée, d'une piscine et d'un jacuzzi
<b>Situation :</b>	Route de Converney 45 à 71
<b>N° des parcelles :</b>	5876, 5877, 5878, 5879, 5880, 5881, 5882, 3863
<b>N° CAMAC :</b>	191268
<b>Référence communale :</b>	E-6310
<b>Coordonnées géo. :</b>	2°54'22.100" / 1°15'2.000"
<b>Propriétaires :</b>	Mme Claudine Corbaz Mme Marlyse Matthey-Doret M. Jean-Jacques Corbaz
<b>Auteur des plans :</b>	Boschetti Architectes Sàrl M. Patrick Boschetti Route d'Oron 79 1010 Lausanne
<b>Compétences :</b>	Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte  
**du 1<sup>er</sup> au 30 mai 2021**

*La Municipalité*

AVIS D'ENQUÊTE  
SAVIGNY N° 2893

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

<b>Objet :</b>	Démolition totale Démolition des bâtiments ECA 50, 51, 660 et 680
<b>Situation :</b>	Route des Miguettes 2 et route de la Claie-aux-Moines 1 et 3
<b>N° des parcelles :</b>	25, 51 et 834
<b>N° ECA :</b>	50, 51, 660 et 680
<b>Coordonnées géo. :</b>	2°54'5.725" / 1°15'4.340"
<b>Propriétaire :</b>	Coop Genossenschaft Basel Thiersteinerallee 12 4002 Bâle
<b>Auteur des plans :</b>	Atelier d'architecture A3 SA Yves Grandjean Rue de l'Etang 12 1630 Bulle
<b>Compétences :</b>	Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte  
**du 7 mai au 7 juin 2021**

*La Municipalité*

AVIS D'ENQUÊTE  
SAVIGNY N° 2894

La Municipalité, conformément à la loi sur la police des constructions, soumet à l'enquête publique le projet suivant :

<b>Objet :</b>	Construction nouvelle Construction d'un centre commercial Coop avec parking souterrain et deux bâtiments d'habitation. Installation de panneaux solaires photovoltaïques (150 m <sup>2</sup> )
<b>Situation :</b>	Route des Miguettes 2
<b>N° des parcelles :</b>	25, 51 et 834
<b>Coordonnées géo. :</b>	2°54'5.725" / 1°15'4.340"
<b>Propriétaire :</b>	Coop Genossenschaft Basel Thiersteinerallee 12 4002 Bâle
<b>Auteur des plans :</b>	Atelier d'architecture A3 SA Yves Grandjean Rue de l'Etang 12 1630 Bulle
<b>Compétences :</b>	Municipale Etat

L'enquête publique de 30 jours est ouverte  
**du 7 mai au 7 juin 2021**

*La Municipalité*

*Suite des avis officiels en page 6*

## Sport

Panathlon Family Games 2021

## On vous l'avait promis !

C'est pour vous, jeunes sportifs et sportives, que le comité du Panathlon Family Games a désiré entretenir la flamme auprès des clubs sportifs pour vous offrir le plaisir de participer à cette formidable aventure qui devait fêter, l'an passé... son dixième anniversaire.

En regard aux circonstances provoquées par la situation sanitaire, mais surtout en respect des obligations édictées par nos autorités, le 10<sup>e</sup> Panathlon Family Games a dû modifier son organisation tout en invitant de nouveaux sports, sans en changer la philosophie tant appréciée par notre jeunesse.



Au vu des circonstances, si tu as entre 8 et 14 ans tu es cordialement invité le dimanche 23 mai de 8h45 à 17h30

Sporty vous attendra sur les sites sportifs du nord de la ville de Lausanne choisis pour le plaisir de chacune et chacun au :

- Stade Olympique de la Pontaise - Zone Ouest
- Stade Olympique de la Pontaise - Zone Est
- Stade des Marronniers
- Salle omnisport du Vieux-Moulin
- Centre sportif des Bergières
- Centre sportif de la Tuilière
- Esplanade de la Tuilière

Inscription obligatoire pour chacune et chacun.

Toutes informations vous sont données sur le site [www.famly-Games.ch](http://www.famly-Games.ch)

Unis par le sport et pour le sport, tel est le crédo et désir du Panathlon international.

C'est également ce vœu que nous souhaitons à toute la Jeunesse sportive par la pratique de sports peut-être moins connus mais qu'elle pourra découvrir.

Le comité du Panathlon Family Games n'est pas seul à avoir pensé à notre Jeunesse. Un tout grand merci va principalement aux bénévoles, aux clubs et entraîneurs et au Service des sports de la ville de Lausanne.

Egalement, une reconnaissance particulière à tous les sponsors et aux 27 communes de Lausanne Régions qui connaissent l'importance que représente le sport pour notre jeunesse.

C'est vrai... on ne vous a pas oubliés, on vous l'avait promis !



Le Panathlon-Club de Lausanne et le comité du Panathlon Family Games vous attendent avec plaisir.

Le comité

## Carrouge

Elections à la syndication, 1<sup>er</sup> tour

## Tous les syndicats du district sont connus

Dimanche 25 avril, le premier tour aura suffi pour départager les candidats à la syndication. Dans les trois communes où l'inconnue subsistait encore les résultats sont sans appel.

## Bourg-en-Lavaux

Après une campagne passionnée qui aura vu l'alliance de BEL Action et des Verts contre un exécutif jugé trop monochrome, c'est avec 53% de participation que Jean-Pierre Haenni est reconduit à la fonction de syndic. Il s'agit même d'un plébiscite si l'on considère qu'il est le seul à dépasser la majorité absolue avec 1133 voix (54%) contre les 910 voix de Jean-Christophe Schwaab. Le syndic devrait garder, selon ses souhaits, son dicastère des finances, la répartition est prévue le 20 mai.



## Chexbres

Même score sans appel dans la commune de Chexbres. Alain Bouquet sera le nouveau syndic dès le 1<sup>er</sup> juillet. Avec une participation de 42%, il a été plébiscité avec 308 voix, à savoir le double du candidat suivant, et est le seul à atteindre la majorité absolue de 287 voix. Président du Conseil lors de cette dernière législature, il possède sans aucun doute les qualités requises pour assumer la fonction de syndic. Après une carrière dans l'enseignement (Directeur général de l'enseignement obligatoire jusqu'en 2019), il revient en politique et se réjouit de ce nouveau défi.

## Forel (Lavaux)

Bernard Perret, municipal sortant des finances, santé publique, services sociaux et police des constructions est élu confortablement avec 424 voix. Comme pour les deux autres communes, il est le seul à détenir la majorité absolue. Avec une belle participation de 45% c'est un score sans appel.



Arvid Ellefsplass

## La petite histoire des mots

La chronique de Georges Pop

## Pirate

La semaine dernière, l'encaveur valaisan Dominique Giroud a été condamné à six mois de prison avec sursis pour une tentative de piratage informatique aux dépens de deux journalistes. Il était jugé avec trois complices dont deux ont été condamnés à des peines plus légères.

Si la notion de piratage informatique est très récente, le mot « pirate » nous vient lui de l'Antiquité gréco-romaine. Le « piratage », cette forme de banditisme pratiquée sur les mers, est aussi vieille que la navigation elle-même. Pour désigner ces brigands, les Latins utilisaient le terme « praedo maritimus », qui signifie « écumeurs des mers ». C'est l'homme d'Etat et orateur romain Cicéron, au 1<sup>er</sup> siècle av. J.-C. qui, le premier, utilisa le mot « pirata » pour désigner ces bandits qui s'attaquaient non seulement aux navires de commerce, mais aussi aux villes portuaires. Le mot fut emprunté au grec « peiratès », assigné aux brigands des mers à la période hellénistique. Le mot est dérivé du verbe « peiráo » qui signifie « tenter sa chance » et qui a donné son nom au Pirée, le port d'Athènes.

Au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, le terme « pirate » fut utilisé pour désigner les flibustiers de haute-mer, souvent anglais. Le plus célèbre d'entre eux, Edward Thatch, plus connu sous le nom de Barbe Noire (Blackbeard), se distingua en attaquant des navires et des cités portuaires dans les Antilles, ainsi que sur la

côte orientale des colonies britanniques en Amérique. Il convient de distinguer les pirates des corsaires. Si les seconds employaient des méthodes comparables à celles des premiers, ils étaient munis d'une Lettre de course remise par un roi ou un gouvernement, qui les autorisaient à attaquer les navires d'une nation ennemie.



L'imagerie du pirate, le bandeau sur l'œil, menant des scènes d'abordage sanglantes a été construite par des écrivains comme Daniel Defoe ou Robert Louis Stevenson. En réalité, les abordages, furent toujours l'exception, les équipages attaqués, qui étaient généralement épargnés, n'offrant aucune résistance. Les pirates ne s'en prenaient le plus souvent

qu'à des bateaux moins rapides et plus faibles que le leur, en arborant des pavillons censés inspirer la terreur : le noir, parfois ornés d'une tête de mort, qui voulait dire « rendez vous ! », et le rouge qui, en cas de résistance, signifiait « pas de quartier ».

Avec l'avènement des transports modernes, sont apparus les « pirates de la route », appelés jadis brigands des grands chemins », à l'instar des brigands du Jorat, ainsi que les « pirates de l'air » déterminés à détourner les avions en vol, pour des mobiles le plus souvent politiques. Derniers arrivés, les « pirates informatiques » s'emparent, quant à eux, des programmes des ordinateurs, pour voler des données, rançonner leurs propriétaires ou détourner des sommes d'argent à leur profit. Selon une récente étude, la cybercriminalité coûte plus de mille milliards de dollars par an à l'économie mondiale, et ce coût augmente régulièrement. De nos jours, au figuré, le mot « pirate » désigne aussi un individu sans scrupules, qui s'enrichit aux dépens d'autrui. Quant à la piraterie en mer, elle est loin d'avoir disparu. Les pirates contemporains sévissent surtout en mer de Chine, en mer d'Aden, au large de la Somalie et dans le Golfe de Guinée. Dans ces zones maritimes, il n'est pas rare que des navires de commerce soient attaqués, voire disparaissent sans laisser de trace.

Georges Pop

## Publicité

**PB BELET & Cie**

FERBLANTERIE - COUVERTURE  
ENTRETIEN DE TOITURES  
DÉPANNAGE SANITAIRE

PARTICULIERS  
GÉRANCES - RÉGIES ET  
ENTREPRISES GÉNÉRALES

L'assurance d'un travail de qualité  
adaptée à vos besoins !

Tél. 021 728 72 01 • Natel 079 412 87 07 • Chemin des Osches 37, Pully  
[www.belet-ferblanterie-sanitaire.ch](http://www.belet-ferblanterie-sanitaire.ch)



## AVIS D'ENQUÊTE BELMONT s/Lausanne

Demande de permis de construire (P)

**Nature des travaux:** Adjonction  
**Description de l'ouvrage:** Création d'une terrasse ouverte extérieure  
**Situation:** Chemin des Pralets 7  
**N° de la parcelle:** 239  
**N° ECA:** 1421  
**N° CAMAC:** 201630  
**Référence communale:** 06/21  
**Coordonnées géo.:** 2°54'1995 / 1°15'2'265  
**Propriétaire:** Pierre Girardet  
**Auteurs des plans:** Denise Dupraz, D&A Architecture et Expertises Immobilières Sàrl  
**Particularité:** L'avis d'enquête ci-dessus se réfère à un ancien dossier:  
 No FAO: P-127-21-3-2016ME  
 No CAMAC: 160590

L'enquête publique est ouverte **du 01.05.21 au 30.05.21**

Jusqu'à nouvel avis, les dossiers faisant l'objet d'une enquête publique sont consultables individuellement et sur rendez-vous pris au **021 721 17 29**

La Municipalité

**Laurent Damond**  
 Médiateur Avocat à Lausanne

Médiation

[www.laurentdamond.ch](http://www.laurentdamond.ch)



## Conflits entre voisins

*Les résultats d'une médiation, cette alternative au procès, peuvent être stupéfiants, comme ont pu le constater, avec bonheur, deux voisins habitant une villa mitoyenne.*

Jacques et Albert sortent de l'auberge de la Couronne après avoir partagé, en toute convivialité, un repas préparé par le chef. Quelques heures auparavant, ils sortaient du bureau du médiateur, soulagés et apaisés.

Les deux voisins se côtoient au Conseil communal, dont ils sont tous les deux des élus et se rencontrent fréquemment dans les rues du hameau.

Le problème, en tout cas il y a encore quelques semaines, était leur relation de voisinage. L'ambiance entre eux était difficile voire délétère, tout cela à cause d'un simple compost.

Ils sont propriétaires de la moitié d'une villa, sise dans la magnifique région de Lavaux, depuis plus de 10 ans. Toutefois, ils ne s'adressaient plus la parole depuis plusieurs années. La cause de cette mésentente concerne les odeurs du compost installé dans le jardin d'Albert.

Celui-ci a, pour des raisons pratiques, installé son compost à proximité de la terrasse de la famille de Jacques, située de l'autre côté de la haie de thuyas séparant les deux parcelles. Le jardin des deux protagonistes est en pente et il est difficile pour Albert d'accéder au bas de sa parcelle. Il aurait certes pu installer son compost en contrebas et ainsi ne pas importuner son voisin avec les odeurs émanant de cet objet. Toutefois, ses problèmes de genoux rendent ses déplacements difficiles, particulièrement lorsque le terrain est en pente.

Jacques a toujours pensé que c'était uniquement dans un but chicanier que son voisin avait installé son compost à proximité de sa terrasse. D'ailleurs, pour Jacques, les odeurs ne dérangent pas

Albert, célibataire endurci, puisque l'été il se tenait de l'autre côté du jardin, sur son balcon.

Exaspéré par le comportement d'Albert, Jacques n'hésitait pas à parquer son véhicule en travers de la cour, gênant ainsi les manœuvres de la voiture de son voisin. Durant des années, ces deux conseillers communaux se sont ignorés, mais l'absence de respect quant aux manœuvres des véhicules dans la cour a eu raison de leur silence. Régulièrement, les deux habitants de la bourgade s'interpellaient en vociférant, voire en s'insultant. De guerre lasse de cette situation, la famille de Jacques a proposé une médiation. Bien que peu convaincu par cette méthode alternative de règlement des conflits, Albert accepte en se disant que cela ne peut pas être pire que ce qu'il vit actuellement.

Les deux voisins, lorsqu'ils se sont rendus chez le médiateur, n'ont certainement pas imaginé qu'ils iraient manger ensemble à l'auberge du village, quelques temps plus tard. En effet, depuis lors l'ambiance s'est grandement améliorée entre les habitants de cette villa mitoyenne. Lors des séances chez le médiateur, lesquelles se sont résumées à trois rencontres et ceci en deux mois seulement, ils ont pu exposer leurs ressentis, leurs perceptions de la situation, leurs sentiments et leurs émotions. La médiation leur a permis de trouver par eux-mêmes les solutions pour résoudre leurs difficultés et surtout ce pesant conflit. Ainsi, celui qui était gêné par l'odeur du compost a compris que c'était pour des raisons de santé qu'Albert ne l'avait pas installé en bas de sa propriété. Quant à la voiture de Jacques, laquelle empêchait les manœuvres dans la cour de la villa

mitoyenne, Albert a saisi que c'était la manière par laquelle son voisin exprimait sa colère, à cause de l'odeur du compost.

Une fois les solutions trouvées, une convention a été passée avec l'aide du médiateur. Celui-ci est intervenu en tant que personne neutre et a créé un espace d'expression pour chacun. Albert et Jacques ont pu s'exprimer sur l'intégralité de leurs différends. Grâce aux techniques propres à la médiation, les deux voisins ont pu trouver un accord.

Ainsi, ils ont convenu que le compost d'Albert serait déplacé en bas du jardin et afin de faciliter son travail, c'est son voisin Jacques qui viendrait l'aider à amener les branches, les feuilles et le gazon, lorsque c'est nécessaire, en bas du jardin dans le compost. Albert, quant à lui, apprécie cette aide puisque ses douleurs aux genoux l'empêchent de se déplacer facilement en bas de sa parcelle. Quant à Jacques, il s'est engagé à parquer son véhicule de telle manière à ne plus gêner son voisin. Depuis lors, les deux voisins revivent, ils se côtoient et peuvent désormais discuter ensemble. Si les deux voisins en étaient arrivés à une procédure judiciaire, cela aurait duré vraisemblablement plusieurs années sans pour autant résoudre le conflit.

Ce qu'il y a d'extraordinaire avec la médiation, c'est qu'elle est fondée sur les besoins et les intérêts des personnes et non pas uniquement sur le droit.

Une médiation améliore les relations entre les personnes, et ce contrairement à une procédure judiciaire. N'est-il pas agréable d'avoir à nouveau des relations de voisinage cordiales?

Laurent Damond, avocat

## Les vrais produits de qualité et du terroir



Lise-Hélène Meylan

021 781 20 56  
079 625 36 37

Lu-Ve 8h30 - 12h30 / 15h - 19h  
Sam 8h30 - 12h30 / 17h - 19h  
Dim 17h - 19h



du lundi au vendredi:

08h30 - 12h30  
14h00 - 18h30

samedi:

08h30 - 16h00

## Bonjour, je suis horloger

Je me déplace et achète à votre domicile ou à votre convenance

**Bijoux** en or et argent sous toutes formes, bagues, colliers, boucles d'oreilles, bracelets, or dentaire, lingots, etc

**Nous achetons même vos montres cassées, nous les rachetons pour leurs pièces**

**Montres, montres de poche**

Longines, Tag Heuer, IWC, Omega, Patek Philippe, Rolex, Vacheron, Zenith, montres de poche, montres bracelets, tous chronos, toutes horlogeries et toutes montres en acier, pendules, pendulettes, atmos, etc.

La belle bijouterie de marque ou sans marque, nous intéresse pour la revente en deuxième main

Achète également tous tableaux de toutes écoles suisses et étrangères

Nous faisons également les expertises pour les héritages et successions

Paiement CASH calculé au prix du jour et avec discrétion

Pour tout renseignement:  
M. Ostertag **079 912 70 80**

8 et 9 mai  
Fête des mères

**KISSLING FLEURS**

Retrait des commandes sur place et livraisons à domicile

Dès maintenant, Passez vos commandes! Un seul numéro: **021 907 71 68**

Rte de Palézieux 50 - 1610 Oron-la-Ville

## Guérisseur Magnétiseur

Jean-Claude Sellie  
Soins et Nettoyages énergétiques à distance  
**079 756 26 50**  
[www.energies-subtiles.ch](http://www.energies-subtiles.ch)

## Achat automobiles Uniquement modèles récents

Déplacement à domicile Paiement comptant

**Pascal Demierre**  
**078 609 09 95**

[www.autoromandie.ch](http://www.autoromandie.ch)

Atelier Décoration

## En Face

Christian Gillieron, tapissier-décorateur, et Océane, sa collaboratrice sont toujours heureux de vous recevoir

Grand-Rue 5 - 1083 Mézières  
079 358 35 28 - 021 903 28 41  
[www.atelier-enface.ch](http://www.atelier-enface.ch)

« Qui veut du beau et être bien servi va chez Ansermot et Laffely »

Depuis 33 ans à votre service

**Menuiserie du Tronchet**

Le Tronchet - 1091 Grandvaux  
Atelier 021 799 24 83  
Fax 021 799 16 57  
[www.menuiserieutronchet.ch](http://www.menuiserieutronchet.ch)

Se restaurer rapidement, tout en dégustant la qualité

**Homy's Place fast good**

Quand le fast-food reste fast mais devient good

Chemin de Somais 2, 1009 Pully • 021 701 30 30 • Infos: [www.homysplace.ch](http://www.homysplace.ch)

**Horaires** Lundi au vendredi: 9h30 - 14h30 et 18h - 21h  
Samedi 17h30 - 21h • Dimanche fermé

**COMM & IMMO sàrl**

**Arjanit Gashi**  
Gérant

**076 531 29 12**  
[arjanitgashi@gmail.com](mailto:arjanitgashi@gmail.com)  
Route de l'Industrie 26  
1072 Forel (Lavaux)

**Plâtrerie Peinture**

**Isolation périphérique**

**Enduit pelliculaire**

**Gouttelettes**

**Enduit acoustique**

## Votations du 13 juin

Les enjeux de la votation de la loi sur les pesticides

## Un sol irréprochable mais moins productif ?



Photo: © Michel Dentan

**Le propos de cet article n'est pas de fournir la recette de ce qui est permis, utilisé ou interdit, mais d'exposer la vision des producteurs. Christian Dick a eu le plaisir de rencontrer trois représentants des métiers de la terre, Jean-Marc et Sébastien Badoux qui nous accueillent et Nicolas Flotron, respectivement vigneron et agriculteur.**

L'Etat pose des normes, c'est son rôle. Le législateur, la population donc, dans un état démocratique comme le nôtre, peut les corriger ou les améliorer par voies d'initiative. Mais certaines volontés extrêmes doivent être combattues. Comment en sommes-

mais moins productif? C'est, à terme, l'enjeu de la votation. Car si notre sol ne parvient pas à nourrir sa population, il faudra bien importer davantage de nourriture. Peut-être même au détriment des populations qui la produisent. Par ailleurs, les conditions imposées à nos producteurs vau-

considérablement développée. La lutte contre les insectes ravageurs et les maladies s'est intensifiée. La chimie a très clairement augmenté la productivité agricole grâce à ces produits, mais aussi notre espérance de vie, par ailleurs, avec ces médicaments. Des excès ont eu lieu dans le passé,

retien du paysage et la compensation entre le coût réel d'un produit alimentaire et sa valeur sur le marché. Mais l'Etat est-il en adéquation avec la mission voulue par le législateur, l'auto-suffisance alimentaire? En n'utilisant plus de produits de synthèse, la production baissera de 20 à 30%. Les producteurs bio touchent un subside supplémentaire par rapport aux autres. Si l'ensemble de la branche passe au régime «sans produit», les subsides viendront vraisemblablement à manquer. A terme, les paiements directs ne vont pas suffire.

La question n'est pas abordée par les initiateurs.

**Ne vaudrait-il pas mieux confier la nature à ceux qui la connaissent et la respectent ?**



Nicolas Flotron, Sébastien et Jean-Marc Badoux

nous arrivés là? L'Office fédéral de l'agriculture évalue la dangerosité des produits suisses et étrangers. Le glyphosate dont on parle beaucoup et qui est à l'origine de nombreuses décisions et discussions, n'est considéré comme dangereux que comme par exemple lorsqu'il est répandu sur des céréales, pour les sécher, peu avant la moisson, ce qui n'est pas admis en Suisse. Ce produit est utilisé chez nous comme herbicide à une dose très faible et n'est donc pas absorbé par l'homme, du fait qu'il n'est pas répandu sur le fruit ou le céréale.

Comment allons-nous faire entre ceux qui utilisent des produits de synthèse et ceux qui souhaitent un sol irréprochable

dront-elles aussi pour les entreprises étrangères auxquelles on aura délégué le droit de nous nourrir? Nos labels bio si nombreux n'étouffent-ils pas le producteur et le consommateur, et correspondent-ils aux exigences de pays tiers? On peut en douter.

L'ensemble des produits de traitement qui luttent contre la maladie et les insectes ravageurs sont classés en deux catégories, les produits de synthèse (qui pénètre dans la plante et circule dans celle-ci) et les produits de contact naturels (reste en surface et ne se retrouve pas dans la plante) comme le bicarbonate, le cuivre et le soufre.

A la fin de la 2<sup>e</sup> Guerre mondiale, la population a fortement augmenté et s'est

mais l'agriculture suisse fait d'énormes efforts pour s'adapter à des marchés bio et pense à l'urgence climatique. L'agriculteur travaille avec la nature et entretient cet environnement. L'agriculteur n'est rien avec une terre stérile... Mais il a besoin de temps pour s'adapter. Rappelons que les choses ne cessent de s'améliorer depuis plus de 30 ans. Rappelons aussi que le Rhin transporte 65 tonnes de produits chimiques et industriels, 20 tonner de médicaments, 20 tonner d'additifs et que seulement une tonne de produits issu de l'agriculture, par exemple.

Le rôle de l'Etat est de protéger ses citoyens. Que fait-il? Des subventions sont allouées pour la protection des sites, l'en-

Ceux-ci ne règlent pas non plus les problèmes liés à l'importation de produits alimentaires. En cas d'acceptation des textes, les cultures de colza et de betterave, par exemple, seraient alors durement touchées, voire abandonnées en Suisse. Nous importerions davantage, au détriment des pays producteurs qui ne parviennent pas tous à nourrir leur propre population et qui n'ont pas les mêmes restrictions qu'en Suisse.

Le problème est qu'aujourd'hui tout le monde s'occupe de l'agriculture, certains par souci, d'autres par dogme, mais souvent selon une orientation récente. Ne vaudrait-il pas mieux confier la nature à ceux qui la connaissent et la respectent? Le paysan et le vigneron fournissent beaucoup d'efforts pour le bien de leur production. Ils considèrent que le traitement est une obligation, sans quoi la récolte est compromise. Ils sont cependant en marche depuis de nombreuses années vers une culture saine et respectueuse de l'environnement. Mais comme sur l'homme, des traitements sont nécessaires si le producteur et le consommateur souhaitent un fruit, une récolte ou une vendange. À défaut, ils sont perdus.

Ces quelques lignes souhaitent aussi réconcilier des mondes qui ne se connaissent plus vraiment. La vigne nécessite entre dix et douze traitements contre le mildiou, l'oïdium, la mouche Suzuki, les verres de la grappe, les acariens, le boarmie, la flavescente dorée, etc, ce que semblent ignorer certains milieux.

Nos interlocuteurs ne sont pas labellisés bio, mais ils n'utilisent plus de produits de synthèse depuis quelques années. L'évolution est en marche, irrévocablement.

Propos recueillis par Christian Dick



Photo: © Michel Dentan

## Nouvelles technologies

# Une onde d'inquiétude face au déploiement de la 5G à Oron

Des gabarits ont été érigés à Oron-la-Ville, aux Tavernes et aux Thioleyres, suivis dans l'édition du Courrier du jeudi 15 avril, de trois avis de mises à l'enquête publique publiés par la commune d'Oron pour des installations de communications mobiles adaptées aux nouvelles technologies 3G-4G et 5G pour le compte de Swisscom. Ces projets d'implantations sont source d'inquiétude et de questionnement pour la population avoisinante. Quels sont les effets de ces ondes sur la santé, les animaux, le vivant et de l'environnement? Est-ce nécessaire d'inonder toute la population pour l'utilisation de nouvelles technologies dont de nombreuses personnes n'en n'auront, à priori, pas l'utilité.

Ne devrions-nous pas plutôt prendre le chemin de la sobriété numérique et de la responsabilité?

## L'opposition s'organise face au manque de recul

« Nous n'avons pas vraiment de connaissances face aux effets dus à la puissance de ces ondes, sur les humains et les animaux. L'incertitude liée à la 5G fait peur. Nous n'en n'avons pas besoin pour vivre. Il me semble que le développement de la fibre optique serait un choix plus respectueux de la santé. Pourquoi en voulons-nous toujours plus? » s'inquiète Sophie Boudry, agricultrice à Ecoteaux et mère de famille, qui s'investit dans la récolte de signatures pour s'opposer à ces implantations. Même réaction de la part de Nathalie Chevalley, effectuant aussi le porte à porte avec ses documents d'opposition, et de son époux Laurent, dont la ferme se situe à moins de 200m de l'antenne prévue aux Thioleyres. « Que savons-nous de l'effet de ces ondes sur les gens et les animaux. Quelles preuves peut-on nous apporter qu'il n'y a rien à craindre? Devant cette incertitude, plutôt que de rester sans réaction, nous avons fait opposition car nous avons des soucis pour nos enfants et notre bétail ». « Je prépare un courrier pour demander une séance d'information » complète le jeune agriculteur.

## Si l'on veut plus de lumière chez soi faut-il implanter un puissant lampadaire dans la rue?

Sur la brèche depuis 2019, Chantal Blanc, de Promasens (FR), présidente et membre fondatrice de l'association Stop5G Glâne, scrute chaque nouvelle mise à l'enquête d'antenne 5G, dans un large périmètre et établit un dossier d'opposition

documenté. Elle se définit comme simple habitante interpellée pour la mise en fonction « en douce » de deux antennes à Gillarens et Vauderens, soit à 3 km de distance l'une de l'autre. Une mise à l'enquête à Rue pour un nouveau mât 5G, où ses enfants vont à l'école l'a confirmée dans sa décision d'informer, d'alerter et de combattre ce déploiement alors qu'aucune garantie de non-impact sur la santé et l'environnement n'a été apportée. « En novembre dernier nous avons créé Stop 5G Glâne, afin de donner un côté formel à notre engagement.

collectives, nous informons les citoyens (ennes), afin qu'ils puissent décider en toute connaissance de cause, notre but est de créer de nouvelles cellules locales et régionales. La 5G est un tournant vers un avenir d'un nouveau modèle de société du « Tout connecté ». Inacceptable, alors que notre seule obsession devrait être la sobriété numérique et la mesure de l'impact de notre empreinte écologique. Le futur marché juteux pèse des milliards, mais ce n'est pas une raison valable d'arroser tous les habitants. Le cadre légal actuel n'est pas adapté à cette nouvelle technologie, il n'y a plus de garde-fou.

Le principe de précaution est mort en Suisse le 23 février 2021 à la suite de la publication des facteurs de réduction, qui vont permettre aux opérateurs d'émettre au-delà des 5Volt/m en « jouant » sur des moyennes obtenues à Berne par un tour de passe-passe politique. Cela me prend le 50 % de mon temps, mais en tant que maman, j'ai promis un autre avenir à mes enfants » s'engage avec conviction la militante.

Craintes justifiées ou antennes inoffensives, technologie nécessaire au développement numérique en cours ou nouveaux besoins créés par le lobby de la téléphonie pour dégager de nouveaux bénéfices à grands renforts de publicités? La 5G interpelle sur l'orientation que nous voulons donner à la société de demain. Sera-t-elle hyper connectée ou effectuera-t-elle un retour aux sources de la vie?

Gil. Colliard



Laurent Chevalley, son fils Cyril avec Fleur et en arrière-plan les gabarits de la future antenne des Thioleyres

Nous avons actuellement bouclé 25 dossiers d'oppositions. Depuis une année, nous surveillons l'arrivée de ces trois nouvelles implantations dans la commune d'Oron, à la Municipalité de laquelle, nous avons transmis plusieurs documents importants. Nous ne sommes pas technophobes, nous avons des arguments pertinents au niveau juridique et technique à faire valoir légalement. Lors des oppositions



Gabarits de la future antenne des Thioleyres



Gabarits de la future antenne d'Oron



Gabarits de la future antenne des Tavernes

## Nouvelles technologies

## 5G ou la dictature du consentement

Berne a publié, le 23 février, une nouvelle directive pour permettre au réseau 5G de se développer tout en respectant les valeurs limites. Le texte est quasiment passé inaperçu de l'univers médiatique et le silence des autorités fédérales ne fait qu'amplifier les craintes des réfractaires de cette nouvelle technologie, qui ont le sentiment d'être mis devant le fait accompli.



Photo: © Thomas Cramatte

En Suisse, la 5G peut être utilisée sur toutes les fréquences autorisées pour la téléphonie mobile entre 700 MHz et 3,8 GHz. Les premières antennes adaptatives sont utilisées dans la gamme entre 3,4 et 3,8 GHz (source : groupe de travail RNI du Cerc'l'Air).

Pour bien comprendre la cinquième génération de téléphonie mobile, il est essentiel de connaître son fonctionnement. Tout d'abord, il existe deux catégories de 5G. La première, déjà active, s'appuie sur le même fonctionnement que ses précurseurs, 3G et 4G. « La 5G dans toute la Suisse avec 96% de couverture », mentionne le site internet de Swisscom. Par conséquent, cette dernière exploite uniquement des fréquences en dessous de 2,6 GHz. Tandis que la seconde, appelée 5G+, se base sur des fréquences de 3,5 à 3,8 GHz. Avant le

#### Mais qu'est-ce qui a changé réellement depuis le 23 février ?

L'aide à l'exécution instaurée par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) permet le déploiement de la 5G au moyen d'antennes adaptatives. « La plus haute fréquence autorisée en Suisse varie entre 3,5 et 3,8 GHz pour la 5G, contre 2,6 GHz émis par une technologie 4G. A titre de comparaison, une borne wifi privée émet environ 5 Gigahertz », explique Christian Neuhaus, porte-parole de Swisscom.

« Le problème ne vient pas tant de la fréquence, mais de la puissance d'émission qui va augmenter drasti-

quement », renseigne Olivier Bodenmann, ingénieur EPFL en génie électrique et spécialiste de l'électromagnétique. « Mais la limite suisse pourrait être dépassée avec le cumul de plusieurs antennes. »

« lorsqu'aucun appareil n'est connecté, l'antenne cesse d'émettre ». Pourtant, un détail n'a pas échappé aux opposants qui parlent alors d'un dépassement important des valeurs admises : « Le Conseil fédéral a autorisé les opérateurs à calculer une moyenne d'émission sur six minutes plutôt que sur la globalité des ondes émises », s'offusque Chantal Blanc, membre du collectif Stop 5G Glâne. « Depuis le 23 février, cette nouvelle méthode de calcul permet aux opérateurs d'obtenir un facteur de réduction de la puissance émise et autorise ainsi le déploiement de la 5G+. Les antennes adaptatives émettent des ondes pouvant atteindre 20V/m. C'est la mort du principe de précaution », s'insurge le visage régional de l'anti 5G.

#### Moratoire

« Les lobbies ont essayé à plusieurs reprises de toucher à la puissance rayonnée effective ». Une action qui aurait permis de restreindre le périmètre d'opposition lors d'une mise à l'enquête, limitant ainsi le nombre d'opposants. Si les autorités fédérales n'ont pas modifié cette puissance sous l'influence des opérateurs, « l'aide à l'exécution » représente des résultats similaires selon les anti-5G : « En tra-

qui aurait techniquement le droit de contester la construction d'une nouvelle antenne ne sera pas prise en considération. « Les périmètres établis pour les mises à l'enquête des antennes adaptatives devraient être revus à la hausse en tenant compte du facteur de réduction ».

Dans le protocole de mise à l'enquête, les communes examinent dans un premier temps les dossiers pour vérifier que ces derniers sont valables. « Pour l'heure, aucun permis de construire n'a été délivré sur le territoire communal », renseigne Olivier Sonnay, municipal en charge des constructions à la commune d'Oron. Le moratoire cantonal est toujours en vigueur et les dossiers venant des communes s'empilent sur les bureaux du Conseil d'Etat. « Aucune autorisation de construire n'a été délivrée pour l'installation d'antenne 5G dans le canton de Vaud », précise le porte-parole de Swisscom. Seuls quelques projets-pilotes sont en cours d'analyse sur les effets sanitaires de cette technologie (voir encadré).

Si les résultats de cette étude ne sont pas encore connus, on compte plusieurs milliers d'analyses « scien-

En dépit de l'exposition au rayonnement des antennes et l'augmentation des cas de cancer sur le cerveau, il n'est pour l'heure pas prouvé que la 5G représente un risque sanitaire. Le groupe d'experts de la Confédération (BERENIS) admet toutefois qu'il y a production de stress oxydatif, ce qui peut mener à diverses pathologies et aggraver celles existantes. Les rayonnements d'ondes dans lesquels nous baignons au quotidien font débat depuis longtemps. La communauté médico-scientifique s'alarme de voir toujours plus de personnes électrohypersensibles et des hausses des cancers du cerveau. Que cela soit du côté des détracteurs, des opérateurs ou du monde politique, le dossier 5G donne du fil à retordre.

Si les effets sanitaires sont pour l'heure incertains, une chose est bel et bien sûre, jamais une technologie n'aura autant été décriée.

Thomas Cramatte

#### Des solutions existent

Les abonnements mobiles illimités proposés par les opérateurs sont moins onéreux que les abonnements au réseau fixe, qu'il s'agisse de la fibre optique ou du câble. Cela encourage ainsi les clients à consommer le réseau mobile pour des utilisations fixes, ordinateur au domicile, TV, etc. On estime à 80% le trafic mobile depuis l'intérieur des maisons ou des bureaux. Le visionnage à outrance de vidéos sur un téléphone fait aussi considérablement augmenter la bande passante du réseau mobile. « On évalue que 80% du trafic mobile est dû aux vidéos », souligne Olivier Bodenmann. Pour le spécialiste de l'électromagnétique, des solutions existent : « Des nano-antennes très faibles peuvent être installées chez soi pour que les communications mobiles en intérieur passent par le réseau fixe ».

#### Lieux à utilisation sensible

Suite au développement de la téléphonie mobile, la Suisse a élaboré au début des années 90 un protocole afin de définir les types d'emplacements sensibles aux rayonnements. Ainsi, les écoles, crèches, hôpitaux, habitations, bureaux sont considérés comme tels et ne tolèrent pas plus que 5V/m. C'est la raison pour laquelle cette valeur ne peut être dépassée sur le territoire helvétique, une grande majorité d'antennes de téléphonie mobile étant installées à proximité d'un lieu à utilisation sensible.

#### Projet-pilote

Lancé le 10 septembre 2020 par le Département de l'environnement (DES), son objectif est de mesurer le rayonnement émis par plusieurs antennes 5G. Neuf installations avaient été retenues de part et d'autre du territoire cantonal. Les communes d'Eysins, Jouxens-Mézery, Onnens, Penthalaz, Lausanne, La Chaux, Lonay, Villeneuve et Yverdon devaient être étudiées jusqu'en mars 2021, mais seuls deux sites ont pu faire l'objet de mesures jusqu'ici. « Les résultats de cette étude devraient être publiés d'ici trois à quatre semaines », informe Laurence Jobin, déléguée à la communication au Département de l'environnement du canton de Vaud.

### L'aide à l'exécution instaurée par l'Office fédéral de l'environnement permet le déploiement de la 5G au moyen d'antennes adaptatives

23 février, cette dernière était dans l'impasse pour deux raisons : la première, d'ordre physique, consiste à l'installation de plusieurs dizaines de milliers d'antennes afin de couvrir le territoire suisse de manière équivalente à la 3G et 4G.

La deuxième tient de la législation en vigueur. Les principes de précaution à l'encontre de cette technologie exigent des mises à l'enquête systématique pour chaque nouvelle antenne. Les opérateurs téléphoniques sont de leur côté confrontés à deux problèmes : « Le réseau arrive à saturation, et l'utilisation de la bande passante double tous les 18 mois environ », informe le porte-parole de Swisscom. Le cap des fréquences de 3,5 GHz pour un fonctionnement optimal de la 5G nécessite l'utilisation de nouvelles antennes, dites adaptatives.

#### Fonctionnement différent

Les antennes conventionnelles émettent des ondes de manière homogène. Tandis que les antennes adaptatives envoient leurs ondes directement vers les appareils connectés : « Ce qui réduit le rayonnement dans les autres directions. Nous pouvons comparer cela à une lampe de chevet et un spot qui suit les artistes lors d'une pièce de théâtre », image Christian Neuhaus, avant d'ajouter que

« Depuis le 23 février, cette nouvelle méthode de calcul permet aux opérateurs d'obtenir un facteur de réduction de la puissance émise et autorise ainsi le déploiement de la 5G+ », Chantal Blanc

vaillant sur des moyennes et des facteurs de réduction, la limite des 5V/m n'est pas respectée et le périmètre pour faire opposition devrait être élargi », informe Chantal Blanc avec déception. Ainsi, la signature d'un citoyen

tifiques » à ce sujet de par le monde. Certaines d'entre elles ont démontré que des riverains d'antennes subissaient des atteintes à l'ADN malgré des intensités inférieures aux limites suisses.

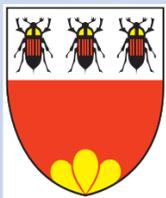
District Lavaux-Oron

# Le message des syndics – Législature 2021-2026

**A**près ce premier tour des élections à la syndiculture, votre hebdomadaire a contacté chaque syndic sur les priorités et les thématiques sur lesquelles allaient être appuyées leur législature. Les contours précis ne peuvent à ce jour être parfaitement définis, les dicastères doivent encore être attribués et ce début de législature ne ressemblera en rien à un autre avec les mesures sanitaires encore en vigueur. Le défi n'en est que plus grand pour ces femmes et hommes qui ont décidé de continuer à œuvrer pour la collectivité.

*L'intercommunalité mise en pratique, une occasion de se pencher par-dessus les limites de chaque commune et de renforcer les liens.*

Arvid Ellefss



Nathalie Greiner



## Consolider, optimiser, développer

**T**els sont les objectifs que le futur collège municipal s'est fixé pour la prochaine législature. Pour mener à bien ses missions, quatre axes ont été définis :

- Accompagner le citoyen dans son quotidien
- Offrir et préserver un cadre de vie agréable dans le respect de notre environnement
- Offrir des prestations adaptées à l'évolution des pratiques et des besoins
- Maîtriser le développement

Dans ce cadre, certains dossiers d'importance sont à mettre en évidence :

La réfection et la réhabilitation de la route Burenos-Chaffeises, axe direct nord-sud entre Belmont et Pully constituera le grand chantier de la législature 21-26 avec des défis non seulement techniques, mais également de mobilité et de durabilité.

La préservation du cadre de vie et de notre environnement est un enjeu majeur : nos actions engloberont une réflexion approfondie en matière de mobilité, de consommation énergétique et d'environnement en général. Le renouvellement de notre éclairage public, ainsi que sa modernisation seront poursuivis, tout comme le subventionnement de l'achat de vélos électriques.

En terme de services, la digitalisation de nos prestations est une priorité afin que les habitants qui ne souhaitent plus se déplacer à nos guichets puissent effectuer la plupart des démarches en ligne. Cela s'inscrit dans notre volonté de simplifier le quotidien des citoyens, mais également de promouvoir et soutenir les projets locaux à but culturel et social, ainsi que de renforcer les liens tant avec notre population, qu'avec nos entreprises et sociétés locales.

En ce qui concerne les familles, un renforcement de l'accueil parascolaire, notamment pour les 7-8 Harnos fait partie des mesures identifiées, avec une étude d'importance concernant les transports scolaires qui constituent un souci pour de nombreux parents.

A la question plus personnelle de la thématique sur laquelle je base mon mandat de syndic, sans hésitation je dirais la communication, sous toutes ses formes, qui est à mon sens le lien essentiel avec notre population, mais également avec mes collègues et notre Conseil communal. Cela prévaut également dans les nombreuses relations intercommunales qui permettent des synergies primordiales entre communes. Agir Ensemble, à l'écoute des besoins de nos habitants dans un esprit solidaire et d'ouverture, sont les fondements de mon engagement et j'ai à cœur de pouvoir mener à bien les projets et défis qui nous attendent en privilégiant une politique de proximité essentielle à notre bon fonctionnement.



Jean-Pierre Haenni



## Il est temps de tirer tous à la même corde

**T**out d'abord je tiens à remercier chaleureusement toutes les citoyennes et tous les citoyens qui m'ont accordé leur confiance en me reconduisant dans ma fonction de syndic de Bourg-en-Lavaux pour la législature 2021-2026.

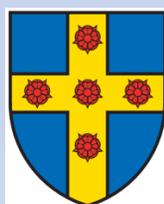
Après cette longue période de campagne électorale plus ou moins acharnée et très, voir trop politisée, il est temps de retrouver le calme, la sérénité et le respect des uns envers les autres tant au sein de l'exécutif que du législatif. En effet, il est temps de tirer tous à la même corde et prendre ainsi les meilleures décisions possible pour l'ensemble de notre population. Les défis qui nous attendent sont nombreux, car en tant que chef-lieu du district de Lavaux-Oron, nous nous devons d'être un modèle au cœur du patrimoine mondial de l'Unesco.

Dès le 1<sup>er</sup> juillet, la nouvelle municipalité devra établir minutieusement un plan de législature clair et précis afin d'informer le Conseil communal et la population sur nos intentions et nos objectifs pour ces prochaines années. Après dix ans de fusion, il faudra ressortir des tiroirs les projets restés en attente dans nos différents villages. Nous devons tenir compte des besoins urgents et des idées de chacune et chacun, puis fixer des priorités car la plupart des projets dépendent des finances communales. Aujourd'hui, je ne peux pas me prononcer sur les futurs objectifs de la nouvelle municipalité car nous devons d'abord nous réunir pour la distribution des différents dicastères.

Mais sans vouloir anticiper sur le plan de législature, je peux d'ores et déjà affirmer que la durabilité sera une thématique omniprésente et occupera une large place dans le programme pour ces prochaines années et ceci dès l'entrée en fonction de la nouvelle municipalité. Nous avons déjà bien commencé puisque tous les bâtiments du nouveau quartier de la gare de Cully seront chauffés avec l'eau du lac et les toits seront recouverts de panneaux photovoltaïques.

Pour poursuivre dans ce sens, il sera indispensable de soutenir nos habitants en favorisant des projets privés respectueux de l'environnement en optimisant notamment l'efficacité énergétique des bâtiments. Notre commune possède un certain nombre de bâtiments anciens qui nécessitent des travaux importants afin de les rendre moins énergivore, mais cela aura un coût et nous devons bien planifier ces investissements au gré de nos possibilités financières.

Je formule mes meilleurs vœux à la nouvelle municipalité ainsi qu'au nouveau Conseil communal afin que Bourg-en-Lavaux reste une commune accueillante et où il fait bon vivre dans ce cadre idyllique.



Alain Bouquet



## Une politique publique en faveur du bien-être des citoyens

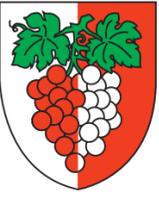
**S**ingulière est la situation de celui qui, à peine élu Municipal et... Syndic dans la foulée, se voit déjà médiatiquement interpellé quant aux enjeux de la prochaine législature ! C'est indiscutablement la richesse de notre démocratie de proximité que de sentir les aspirations et les souhaits de nos concitoyens, leurs besoins et leurs questionnements, leurs soucis et leurs envies, relayés ou non par les membres du Conseil communal. L'exercice est donc particulièrement délicat pour le nouvel élu de cerner seul, au soir de son élection, enjeux et priorités.

Sans préjuger bien sûr de ce qui va se passer dès l'entrée en fonction de la nouvelle municipalité dont quatre sortants ont choisi de poursuivre leur engagement au service de notre commune, il conviendra assurément de commencer par faire le point quant aux projets en cours de réalisation et surtout quant à ceux en gestation, afin de veiller à leur opportunité, à leur finalité, à leur réceptivité. Cet état des lieux permettra de s'assurer qu'ils s'inscrivent bien dans une volonté largement partagée de mener et expliciter une politique publique en faveur du bien-être des citoyens de Chexbres, d'un développement maîtrisé et durable de nos ressources, dans le respect de la plus large autonomie locale possible et des indispensables collaborations intercommunales.

Santé financière, gestion du patrimoine, actions pour la jeunesse et les personnes âgées, vie locale, tourisme, mobilité, espaces verts constitueront indéniablement, parmi d'autres sujets à cerner plus précisément au gré des rencontres et des échanges, le cœur des actions de la nouvelle équipe municipale, au service des heureux habitants du Balcon du Léman...

## District Lavaux-Oron

Le message des syndics – Législature 2021-2026



PULLY

Gil Reichen



## Equilibre et durabilité

J'ai été reconduit tacitement à la fonction de syndic et j'en suis honoré. Je remercie mes collègues Lydia Masméjan, Jean-Marc Chevallaz, Marc Zolliker et Lucas Girardet, ainsi que leurs partis respectifs, de leur confiance. Ils ont en effet considéré que j'avais les qualités requises et l'expérience nécessaire pour conduire la Municipalité dans la nouvelle législature.

Une de nos premières tâches sera sans doute de s'accorder sur un programme, qui fixera les grandes lignes de notre action et nos priorités pour la ville de Pully jusqu'en 2026. Même si ce document n'engage que la Municipalité, nous devons néanmoins l'élaborer avec l'ouverture d'esprit et l'écoute nécessaire pour tenir compte de l'ensemble des forces politiques représentées au Conseil communal et de leurs diverses sensibilités.

Répondre à la question des dossiers prioritaires et de la thématique principale des cinq prochaines années est donc prématuré, d'autant qu'il n'appartient pas au syndic seul d'en décider.

On peut toutefois pointer quelques thèmes qui, sans doute, feront partie des objets à traiter. Je pense aux écoles, avec le projet d'extension du collège principal, pour répondre aux besoins du primaire, ainsi qu'au développement nécessaire des structures d'accueil de l'enfance, dans les secteurs du parascolaire, et plus encore du préscolaire.

L'entretien de notre patrimoine communal et l'amélioration énergétique progressive de nos bâtiments devront être poursuivis, de même que l'aménagement de nos espaces publics, en particulier au centre-ville, afin d'en renforcer l'attractivité et la convivialité, et avec en particulier la préoccupation de maintenir des espaces verts et une arborisation urbaine adéquate.

La mobilité fera aussi partie des sujets à traiter, avec le développement de l'offre en transports publics et des cheminements de mobilité douce.

Mais beaucoup de nos actions dépendront de l'évolution de l'état de nos finances communales. Une analyse du détail de nos dépenses montre sans équivoque que les mauvais résultats financiers depuis 2019 sont dus à l'effet dévastateur de notre participation à la facture sociale cantonale.

Il est impératif qu'un nouveau système de répartition des charges cantonales et péréquatives plus équilibré soit mis en place, de manière à redonner une autonomie aux communes.

La nouvelle Municipalité mettra ses diverses compétences et sensibilités au service des habitants, pour un développement équilibré et durable de la commune de Pully



JORAT-MÉZIÈRES

Patrice Guenat



## Le PGA est un des dossiers prioritaires

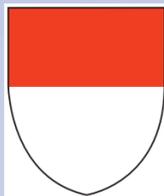
Nous avons des dossiers prioritaires existants qui seront, bien évidemment, repris par la nouvelle municipalité pour la législature 2021-2026.

- Notre commune soucieuse des questions environnementales a commencé une réflexion globale sur la possibilité d'utiliser une très grande partie des toits des bâtiments communaux pour la production d'électricité, voire pour la réalisation de micro-réseaux. Ce projet abordé pendant la législature actuelle sera réalisé pendant la prochaine législature.
- Sur le même thème, nous devons également avoir des réflexions sur les améliorations possibles permettant une diminution des volumes d'eau consommés sur notre commune. C'est un travail à long terme et qui deviendra sensible ces prochaines années.
- Le PGA Jorat-Mézières est également un des dossiers prioritaires que nous allons finaliser, avec optimisme, dans les 2-3 prochaines années.

La thématique – ou les thématiques devrait-on dire – de la prochaine législature seront discutées avec l'ensemble des membres de la municipalité de la législature 2021-2026.

La commune de Jorat-Mézières ayant un nouveau membre qui entrera en fonction le 1<sup>er</sup> juillet prochain, nous n'avons pas encore validé les thématiques particulières pour la prochaine législature.

Mais s'il faut n'en garder qu'une, je garde la consolidation réussie de notre fusion (Carrouge, Ferlens et Mézières) de cette première législature à continuer.



LUTRY

Charles Monod



## Lutry - Cité de l'énergie

Lutry a d'importants défis à relever ces prochaines années, il s'agit avant tout de conserver la qualité de vie que bien des voisins nous envient, mais également mettre en œuvre d'importants projets qui permettront à Lutry non seulement de conserver son authenticité et son attractivité, mais d'être prêt pour l'avenir.

Il s'agit notamment de construire un nouveau collège sur le site de la Combe afin d'accueillir dans de bonnes conditions tous les élèves de la commune, d'améliorer la desserte en matière de transports publics sur l'ensemble du territoire communal, de revoir l'organisation de la route de Lavaux afin de permettre au bus à haut niveau de service de circuler dans de bonnes conditions, de favoriser la construction de logements protégés à proximité du bourg et des commodités.

En matière énergétique, la commune de Lutry, Cité de l'énergie, se doit d'être exemplaire, pour ce faire elle mettra tout en œuvre afin de garantir une haute efficacité énergétique de ses bâtiments, lors de nouvelles constructions elle privilégiera la construction de bâtiments à énergie positive en favorisant l'utilisation d'énergies renouvelables (photovoltaïque, géothermie), elle mettra tout en œuvre pour inciter ses citoyens à en faire de même.

Il s'agit là d'une liste non exhaustive, la nouvelle municipalité dévoilera son plan de législature d'ici la fin de l'année.



MARACON

Didier Fattebert



## Notre volonté est de défendre les intérêts de nos citoyens

Maracon est une petite commune dans le monde des grandes, mais suffisamment grande pour voler de ses propres ailes. Le premier objectif est de maintenir l'engagement de la population au maintien de la vie sociale qui règne sur notre colline.

Depuis longtemps la municipalité œuvre afin d'offrir à la population, de la proximité et des services de qualité. Nous allons garder en priorité cet objectif de service à la population que la taille de notre commune nous permet de pratiquer.

Par service à la population, il faut entendre tous les bienfaits dont le citoyen a besoin durant la semaine: du bureau communal à la déchèterie, en passant par les lieux informels de rencontre et de balade le long de nos chemins, sentiers et cours d'eau, il faut créer le cadre nécessaire à un moment pour partager et échanger. Un certain nombre de bancs et places de détente seront aménagées ou réactualisées.

La fermeture des classes d'école annoncée pour la prochaine rentrée est un défi: que faire des deux classes laissées vides par le regroupement des élèves dans les deux centres situés sur la commune d'Oron? Si le collège de la Rogivue a déjà vu ses classes transformées en habitations il y a longtemps, on pourrait réserver le même sort aux classes de Maracon, mais d'autres pistes peuvent également être creusées. Si nous trouvons la possibilité de maintenir une vie active dans nos locaux publics au centre du village, nous aurons gagné un défi important.

Débuté il y a plus de six ans déjà, la mise en place d'un nouveau plan général d'affectation (PGA) devrait se finaliser. Si le chemin pour y arriver est sinueux, que les montées sont rudes et de temps à autre verglassées, l'aboutissement de ce projet n'est pas un choix, mais une obligation. Tout a été mis en œuvre pour aller de l'avant et quelle déception pour mon prédécesseur de ne pas avoir atteint la ligne d'arrivée avant la fin de son mandat. Sur ce point, la pandémie 2020 ne peut être tenue responsable du retard. Ce sont bien les exigences variables et peu claires du canton qui en sont la raison. Notre volonté de défendre les intérêts de nos citoyens ne va pas de pair avec la volonté du canton de diminuer l'air à bâtir.

Bien entendu, l'entretien du patrimoine communal, soit les bâtiments, routes et surtout notre réseau d'eau doivent garder toute notre attention et bénéficier des entretiens nécessaires.

Comme ailleurs et comme toujours, ce n'est pas le travail ni les idées qui manquent, à nous de faire que le temps ne passe pas trop vite.

## District Lavaux-Oron

Le message des syndics – Législature 2021-2026



Philippe Thévoz



### Favoriser un dialogue ouvert et constructif avec la population

La Municipalité de Montpreveyres a été en grande partie renouvelée lors des élections du 7 mars dernier. La nouvelle équipe s'est déjà réunie à plusieurs reprises. Elle se réjouit de travailler ensemble à trouver le meilleur chemin pour le bien commun. Les idées et les envies ne manquent pas. Il s'agit notamment pour elle, dans la gestion communale, de favoriser un dialogue ouvert et constructif avec la population et de s'engager dans une perspective de développement durable à tous les niveaux. Les projets, défis et enjeux sont à vrai dire nombreux à l'orée de la prochaine législature 2021-2026.

Il s'agira déjà de mener à bien les importants dossiers en cours, que ce soit dans les domaines de l'aménagement du territoire et des constructions, de la distribution d'eau potable et de défense incendie, de la sécurisation des arrêts de bus, de l'entretien des chemins et routes ou de la protection des zones habitées contre les inondations.

Différentes autres thématiques vont encore occuper la Municipalité durant ces cinq prochaines années comme la réorganisation de la déchetterie, le réaménagement des espaces publics – la place de jeux en particulier – ou une réflexion plus large sur l'avenir des bâtiments communaux. La liste n'est de loin pas exhaustive car la nouvelle équipe municipale souhaite également rapidement travailler sur des projets à plus long terme susceptibles de renforcer les revenus de la commune, dans les domaines de l'énergie ou du logement notamment. La volonté affichée de la Municipalité est d'apporter de réelles plus-values en termes d'infrastructures, d'environnement, de liens sociaux, de qualité de vie au bout du compte, pour que les habitants se sentent bien dans leur village.

Comme vous le voyez, les visions sont légitimement ambitieuses au sein de la nouvelle équipe municipale au seuil de son quinquennat. Il s'agira bien sûr de se confronter à la réalité du terrain, aux moyens limités, de passer les écueils réglementaires, les lourdeurs administratives et de ménager aussi les intérêts privés. Mais l'enthousiasme est là pour déplacer les montagnes et améliorer les choses tous azimuts pour garantir durablement le bien-être de notre communauté.



Jean-Philippe Chaubert



### Renforcer le lien entre nos citoyens et entre les générations

L'objectif principal de cette législature est un retour à l'autonomie financière de notre commune. Sans elle, aucun investissement, aucun avenir digne des défis qui nous attendent ne sera possible. Pour Paudex c'est vital. J'irais rappeler à qui de droit que l'autonomie communale est une valeur essentielle de notre développement et notre bien-être et pas seulement un simple article de loi dans notre constitution. Je rappellerai aussi que l'harmonie dans la répartition d'une partie des charges cantonales payées par les communes vaudoises est aussi une valeur essentielle à la cohésion cantonale.

Nous avons un besoin urgent de restaurer notre patrimoine immobilier, de réhabiliter nos routes, d'investir pour la cohésion sociale de nos habitants. La culture ne doit pas être oubliée. Nous devons pouvoir investir pour l'avenir de cette commune.

La mobilité multimodale est un des objectifs prioritaires de cette législature. Nous voulons participer au développement des transports publics, mais dans le respect des intérêts de nos citoyennes et citoyens. Nous aimerions développer la mobilité douce, améliorer encore et toujours nos espaces verts.

Je veillerai que, dans chaque projet, un soin tout particulier qui soit apporté à l'aspect environnemental.

Cette période de pandémie nous a montré l'importance des rassemblements populaires, que ce soit les rencontres, les fêtes villageoises ou les événements culturels. Dès que nous le pourrons, je favoriserai tout ce qui pourra privilégier les contacts entre les personnes.

Nous vivons dans une société de plus en plus égoïste et je veux, dans la mesure de nos modestes moyens, renforcer le lien entre nos citoyens et entre les générations.

Ma façon de voir la vie politique est que l'intérêt général soit toujours prépondérant par rapport aux intérêts particuliers.

Dans notre commune, le syndic est un chef d'orchestre qui favorise le débat et les échanges au sein de la municipalité, c'est la clef d'une politique communale harmonieuse.

Le dialogue à tous les niveaux sera la clef de voûte de cette législature

J'aimerais être un syndic toujours accessible auprès de tous nos citoyennes et citoyens, prêt à écouter les avis et les arguments de chacun et dans la mesure du possible d'y apporter des solutions et des réponses.



René Gilliéron



### Développer l'interaction entre les citoyens et la Municipalité

#### Pourquoi je m'engage

Pour une commune où il fait bon vivre et offrant une qualité de services au profit de toute la population.

#### Mes objectifs : je souhaite

- Maîtriser les finances communales
- Finir le plan général d'affectation
- Entretien du patrimoine communal
- Construire et entretenir le réseau routier et finir l'axe principal Puidoux - route du Vergnolet et développer le réseau des transports publics
- Poursuivre et soutenir la mutation vers des énergies renouvelables et des technologies économes et respectueuses de l'environnement
- Préserver l'environnement
- Développer un place villageoise
- Favoriser les relations entre le législatif et l'exécutif communal et améliorer les relations / contacts canton - commune
- Encourager les collaborations intercommunales et régionales
- Développer l'interaction entre les citoyens et la Municipalité avec de nouveaux outils numériques
- Soutenir l'activité touristique
- Consolider la place artisanale et industrielle
- Soutenir la formation et les activités sportives
- Encourager l'encadrement social de toutes les classes d'âge
- Développer les activités liées au bénévolat
- Maintenir une collégialité et une bonne harmonie au sein de la Municipalité
- Favoriser la formation continue au sein du personnel communal.



Bernard Perret



### Agir aujourd'hui pour le Forel de demain

La future législature 2021-2026 de notre commune de Forel (Lavaux) verra la poursuite des efforts d'investissements d'infrastructures que les municipalités précédentes ont régulièrement consentis.

Notre collectivité, forte de 2100 Forelloises et Forellois, dispersés sur un vaste territoire de 1844 hectares, attend certainement des nouvelles autorités sensibles au maintien de leur qualité de vie, à l'écoute de leurs préoccupations quotidiennes et prompts à réagir efficacement pour leur protection et leur tranquillité.

#### Principaux dossiers prioritaires

- Effort permanent d'entretien, réfection, extension du réseau de distribution d'eau et d'eau usée, y compris modernisation des stations d'épuration.
- Investissement sur chemins communaux par améliorations foncières.
- Modernisation durable des bâtiments communaux.
- Construction de la nouvelle caserne des pompiers Cœur de Lavaux.

#### Principaux projets

- Renforcement de la santé financière communale par une gestion attentive des budgets toutefois dépendante de l'économie de notre région (effets Covid) ainsi que de l'équilibre des charges financières réparties entre canton et communes.
  - Mise en œuvre d'un système de gestion des zones d'activités (zones industrielles) en collaboration avec les communes voisines.
  - Développement des infrastructures scolaires et de l'Apéro (Accueil petite enfance réseau Oron).
  - Nouvelle réglementation du plan général d'affectation des zones et police des constructions.
  - Poursuite de la numérisation des services et de l'administration.

Pour faire de cette prochaine législature une réussite, il est indispensable de cultiver un esprit de collaboration solide et constructif au sein de l'Exécutif, de dialoguer ouvertement et concrètement avec le Conseil communal et d'encourager l'esprit d'entreprise et d'initiative des employés/es communaux.

Il va sans dire qu'il est impossible à un chef d'orchestre de créer une œuvre harmonieuse sans la collaboration de tous les musiciens !

## District Lavaux-Oron

Le message des syndicats – Législature 2021-2026



Chantal Weidmann Yenny


**«Schéma directeur», fil conducteur pour ces prochaines années**

La thématique principale de la législature sera le déploiement du développement de la commune et particulièrement de son centre villageois. Le cadre de ces différents projets sera traité avec un souci permanent d'une gestion équilibrée des finances et prendra en considération les thématiques du développement durable dans ces volets économique, sociétal et environnemental.

Lors de la précédente législature, la Municipalité, en partenariat avec les propriétaires privés, a réfléchi aux possibilités d'une densification raisonnable du centre du village et à l'amélioration des aménagements extérieurs, afin de développer un centre attractif avec des espaces publics de qualité, une mobilité douce facilitée et du stationnement en suffisance. L'ensemble de ces réflexions est rassemblé dans un document «Schéma directeur», fil conducteur pour ces prochaines années. Les principaux projets transversaux à plusieurs dicastères sont: la modernisation et l'agrandissement de la Coop, la réalisation de logements et de logements protégés en partenariat public-privé, la requalification de la route cantonale en traversée de localité, l'aménagement d'une place centrale comme cœur névralgique du centre, la réorganisation du stationnement et le renouvellement des installations sportives extérieures afin de mieux répondre aux besoins des écoliers et des sociétés locales sportives. Vu les difficultés de réunion publique en raison du Covid-19, une exposition sous forme de planches illustratives se tiendra à la maison de commune courant mai.

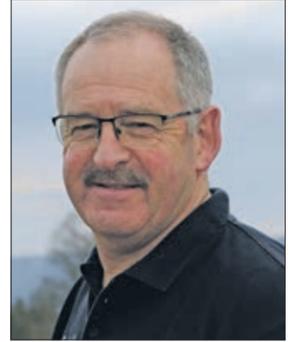
La route cantonale au carrefour de la Claise-aux-Moines sera également finalisée sachant que les études en cours permettent de voir une issue favorable à l'aboutissement de ce nœud routier qui doit tenir compte des usagers quotidiens de la zone artisanale, des pendulaires, des transports publics et des zones résidentielles.

Une nouvelle législature est également un nouveau collège exécutif. Sans pouvoir encore annoncer quels nouveaux projets s'ajouteront à ceux qui sont en cours, ceux-ci porteront notamment sur la réactualisation de notre plan général d'affectation (PGA), sur une politique intergénérationnelle équilibrée pour la jeunesse et les seniors, la promotion de nos entreprises de proximité et l'élaboration d'une stratégie énergétique de nos bâtiments communaux.

Et, en 2025, afin de rendre honneur à notre commune qui célébrera ses 200 ans, l'aspect festif mis sous cloche pendant cette année de pandémie sera réactivé pour la préparation de cette commémoration!



Cédric Matthey


**Merci à chacune et chacun et «bon vent» pour cette nouvelle législature**

La gestion d'une commune ne se résume pas en quelques lignes, il s'agit d'être à l'écoute de la population, de chercher et trouver des solutions, mais également de faire face à de nouveaux défis et imprévus. L'arrivée, en février 2020, de la pandémie en est un parfait exemple.

Les finances communales se portent bien, il me paraît extrêmement important de conserver la stabilité financière déjà acquise depuis de nombreuses années.

De nombreux travaux attendent la Municipalité lors de la prochaine législature, en voici quelques exemples:

Travaux prévus

- Dès mars 2021: la réfection de la RC 636 en traversée du village de Servion (axe Mézières - Forel) avec la création de nouveaux arrêts de bus, d'un rond-point, de trottoirs, d'un éclairage public, etc.
- La refonte des plans généraux d'affectation (PGA) et des règlements des constructions des deux villages.
- La réfection de la chaussée RC 638 en traversée du village de Les Cullayes (axe Mézières - Mollie-Margot), incluant son assainissement (collecteurs des eaux usées et eaux claires).
- Maintenir, entretenir le patrimoine communal (bâtiments, routes etc.)
- La vie économique et financière va dicter le tempo des investissements de notre commune. Il s'agira d'être attentifs afin de trouver le bon équilibre pour le bien de l'ensemble de notre population.

Les villages de Les Cullayes et de Servion sont constitués, en grande partie, de maisons individuelles avec leurs propres espaces de détente. Cependant, il me paraît important de continuer l'embellissement de zones de détente et de rencontres afin de rapprocher nos citoyens.

De même, pour nos aînés, contribuer à les aider à se rencontrer afin de pouvoir partager des moments de convivialité. Parvenir à leur mettre un local à disposition serait un véritable atout.

L'écologie: assurer la continuité de notre lutte contre le gaspillage en matière d'énergie, trouver des solutions optimales et non polluantes.

Améliorer la transmission des informations entre la Municipalité, les membres du Conseil communal et la population, les réseaux sociaux pourraient être une idée à étudier.

Une bonne entente et une parfaite collégialité entre les membres de la Municipalité, ses collaboratrices/collaborateurs et le Conseil communal sont une priorité importante pour une gestion saine de la commune.

Je profite de ces quelques lignes pour remercier les citoyens de notre commune pour leur magnifique soutien lors des dernières élections communales. Merci à chacune et chacun et «bon vent» pour cette nouvelle législature.



Gérald Vallélian


**Venez vivre une expérience à Lavaux, mais en transports publics si possible**

Pour cette législature, j'imagine que l'accent sera mis sur la mobilité dans notre commune, et plus largement la cohabitation entre habitants et visiteurs de Lavaux. Par la force des choses!

Empêtré depuis plus de 10 ans dans le projet d'un éventuel parking au village, la Municipalité ne peut pas perdre encore cinq ans dans ce qui est aujourd'hui l'urgence, soit la requalification de la route RC 780A, la route du Lac qui se dégrade inexorablement. Pour rappel, les communes ont hérité des routes cantonales «en traversée» de nos villages, en l'état. Mais, études à l'appui, il s'avère que des malfaçons lors de sa construction - par le canton - nous obligent à des sérieuses consolidations. De plus, la mise aux normes - cantonales - et le partage de la voirie entre véhicules automobiles, cyclistes et piétons a pour conséquence la suppression d'une cinquantaine de places de parc en surface. La simple compensation de ces places perdues par un parking semi-enterré et l'adaptation aux normes font exploser les coûts, à tel point que le montant des travaux devrait approcher l'équivalent de 2 à 3 budgets annuels de notre commune! Impossible à réaliser sans une prise en charge substantielle par le canton. Des tentatives de contacts politiques ont été effectuées afin d'étudier les possibilités de prise en charge partielle de ces travaux, sans grand succès à ce jour. Une interpellation a aussi été déposée au Grand Conseil, d'autres petites communes étant dans le même cas, sans réponse satisfaisante. Affaire à suivre de près...

Plus globalement, accentuée par le semi-confinement, l'arrivée dans nos vignobles de très nombreux visiteurs pose aussi de gros problèmes d'utilisation de nos chemins communaux, souvent réservés aux vigneronnes. Et des problèmes de parcage pour ces visiteurs et pour nos habitants. Une problématique à traiter au niveau de l'ensemble du territoire Lavaux Patrimoine mondial. Venez vivre une expérience à Lavaux, mais en transports publics si possible. Et profiter librement des produits et services de nos vigneronnes, restaurateurs, artisans et commerçants, de nos galeries ou de nos petits marchés.

Enfin, à l'heure où le canton annonce des résultats mirobolants, la situation financière des communes se dégrade. Tout doit être entrepris pour un rééquilibrage des tâches et des charges.

En conclusion, on ne peut que souhaiter une législature plus harmonieuse et surtout un rétablissement d'une vie normale après cette pandémie qui paraît sans fin.



Jean-François Pugin


**La carte de visite: un cachet typiquement vigneron**

Pour la nouvelle Municipalité élue, l'accent sera mis sur la finalisation de la révision du Plan général d'affectation (PGA). Un dossier important pour la commune en vue d'assurer un aménagement rationnel et équilibré du territoire communal. Le village de Rivaz a certes un petit territoire mais l'intégralité de ce dernier est situé dans le périmètre de «Lavaux, vignoble en terrasses» inscrit depuis 2007 sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Bien que des règles très strictes en matière de construction et d'aménagement du territoire encadrent toute la région de Lavaux, cela n'empêche pas le village de se développer harmonieusement. Les rénovations et transformations de bâtisses existantes et la création de quelques appartements supplémentaires se poursuivent. Les autres dossiers villageois concernent l'entretien des bâtiments communaux, des chemins, routes sans oublier la plage très prisée des baigneurs et des plongeurs d'ici et d'ailleurs. La Municipalité veille à maintenir ce qui représente l'atout principal de la carte de visite de Rivaz: un cachet typiquement vigneron.

INFOS PRATIQUES

URGENCE: 144 - SERVICE DU FEU: 118 - POLICE: 117

Région Lavaux-Oron

**CENTRE SOCIAL RÉGIONAL DE L'EST LAUSANNOIS - ORON - LAVAUX (CSR)**  
Le Bourg, Oron-la-Ville, tél. 021 557 19 55, ou Av. de Villardin 2, CP 111, Pully, 021 557 84 00

**AGENCE D'ASSURANCES SOCIALES (AAS)**  
Le Bourg, Oron-la-Ville, tél. 021 557 19 60

**Horaires (CSR et AAS)**  
Tous les jours (sauf le mardi matin) de 8h à 11h30 et de 13h30 à 16h30 (16h le vendredi)

**SERVICE ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR**  
021 946 38 15 - Marina Balimann, Puidoux

**SERVICE SOCIAL**  
Cartons du cœur, tél. 079 393 86 70

**RÉSEAU APERO**  
Accueil à la petite enfance Région Oron  
Coordinatrice: Mme Christine Favre  
Tél. 021 903 14 13 - 079 384 08 86

**CENTRE MÉDICO-SOCIAL**  
Le Bourg 40, Oron-la-Ville, tél. 021 907 35 50 de 8h à 12h et de 13h30 à 17h  
Week-end et jours fériés, tél. 0848 133 133  
Route de Grandvaux 14, Cully, tél. 021 799 99 88 de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

**CONSULTATION CONJUGALE ET FAMILIALE**  
Tous les vendredis au Centre social régional d'Oron-la-Ville sur rdv au 021 560 60 60

**CENTRE DE LA SANTÉ DU DOS - ORON-LA-VILLE**  
«Toi & Moi» cours d'éveil parents-enfants.  
Rens. 079 240 48 98 - [www.eveloron.com](http://www.eveloron.com)  
Gym Ballon forme prénatale et postnatale.  
Rens. 078 719 36 95 - [www.lasantedodos.ch](http://www.lasantedodos.ch)

**MÉDECIN DE GARDE**  
En téléphonant au 0848 133 133, vous atteignez directement le médecin de garde. Il n'est à disposition qu'en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux.

**PHARMACIE DE SERVICE**  
7/7 jours, de 8h à 24h  
Pharmacie 24 SA, Av. Montchoisi 3, Lausanne  
Tél. 021 613 12 24

Permanence 24h/24h: 0848 133 133

**TRANSPORTS BÉNÉVOLES**  
Du lundi au vendredi, tél. 021 907 35 50

**VÉTÉRINAIRE DE SERVICE**  
Région Oron-Lavaux - Service des urgences  
Le répondeur de votre vétérinaire renseigne

SUDOKU

N° 113 DIFFICULTÉ: 1/4 THIERRY OTT

2	9	7			4			5
6		3		2		4		
		8		3				
			1	4	2			7
8	2	4					1	3
5			8	9	3			
					9		5	
			2		1		8	4
7			4			2	9	1

INSTRUCTIONS

Inscrire dans chaque case un chiffre entre 1 et 9.

- Le même chiffre ne peut figurer :
- qu'une seule fois par colonne ;
  - qu'une seule fois par ligne ;
  - qu'une seule fois par carré de neuf cases.



Solution	N°112							
4	6	9	1	5	3	8	2	7
1	5	8	9	7	2	6	3	4
2	3	7	4	8	6	9	5	1
7	9	4	6	2	1	5	8	3
6	8	3	5	4	7	2	1	9
5	1	2	8	3	9	4	7	6
8	2	1	7	6	4	3	9	5
9	4	5	3	1	8	7	6	2
3	7	6	2	9	5	1	4	8

SERVICES RELIGIEUX

Dimanche 2 mai 2021

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE RÉFORMÉE

Paroisse d'Oron-Palézieux		Paroisse de Belmont-Lutry	
Palézieux	10h00	Lutry	10h00 50 pers. max
		Lutry	19h30 Lumière
		Pully-Prieuré	19h30 Clin Dieu
Paroisse du Jorat		Paroisse de Pully-Paudex	
Mézières	10h00	La Rosiaz	9h15
		Le Prieuré	10h45
		Le Prieuré	19h30 Clin Dieu
Paroisse de Savigny-Forel		ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE FREE	
Forel	10h00	N/A	
Paroisse de St-Saphorin		ÉGLISE CATHOLIQUE	
St-Saphorin	10h15	Cully	9h30 messe
Le Prieuré	19h30 Clin Dieu	Lutry	10h00 messe
		Oron	10h00 messe
		Promasens	18h00 samedi
		Ursy	10h00 messe

En cas de doute, rendez-vous sur [www.eerv.ch](http://www.eerv.ch)

**Simond SA**  
Z.I. La Plaine  
Chemin de Vimoulin 1  
1302 Vufflens-la-Ville

Mazout - Carburants - Lubrifiants  
Stations-services

info@simondsa.ch  
www.simondsa.ch  
Tél. 021 706 25 80  
Fax 021 706 25 85  
Appel gratuit 0800 80 25 80

MÉTÉO DE LA SEMAINE

Du jeudi 29 avril au mercredi 5 mai		Mis à jour le 27.04.21	
Lieu	Oron-la-Ville	Savigny	Cully
JE 29	+11° +8°	+11° +8°	+11° +7°
VE 30	+14° +6°	+14° +6°	+14° +6°
SA 1	+13° +7°	+13° +7°	+12° +7°
DI 2	+12° +5°	+12° +6°	+11° +5°
LU 3	+14° +3°	+13° +3°	+13° +3°
MA 4	+15° +4°	+13° +4°	+14° +4°
ME 5	+14° +6°	+13° +4°	+13° +4°

CINÉMAS

Oron-la-Ville

Reprise des sorties VOD spécial confinement  
Plus d'information sur :  
[www.cinemadoron.ch](http://www.cinemadoron.ch)

Projections privées possibles à la demande  
Maximum 15 personnes  
Réservations sur : 021 907 73 23  
ou 076 567 12 91 ou [cinemadoron@gmail.com](mailto:cinemadoron@gmail.com)

Chexbres

Le cinéma de la grande salle est fermé  
jusqu'à nouvel avis.  
Plus d'information sur :  
[www.cinechexbres.ch](http://www.cinechexbres.ch)

Carrouge

En raison de l'évolution rapide de l'épidémie  
du COVID 19 et en application des décisions prises  
par les autorités, les séances programmées  
sont annulées jusqu'à nouvel avis.

Retrouvez d'autres informations sur  
[www.cinema-du-jorat.ch](http://www.cinema-du-jorat.ch)

IMPRESSUM

**ABONNEMENT**  
1 an Fr. 92.- (-> fin 2021 - Fr. 61.-)  
IBAN CH92 8080 8008 2357 1001 9

**ADMINISTRATION**  
Les Editions Lavaux-Oron Sàrl  
26, route de l'Industrie - 1072 Forel  
Tél./Fax: 021 908 08 08/09  
[www.le-courrier.ch](http://www.le-courrier.ch)

**PHOTOGRAPHE OFFICIEL**  
Michel Dentan  
[www.md-photos.ch](http://www.md-photos.ch)

**TIRAGE**  
Elargi: 25'000 exemplaires  
Elargi XXL: 42'000 exemplaires

**RÉDACTION**  
Arvid Ellefsløss  
redaction@le-courrier.ch  
Tél. 021 908 08 05

**MISE EN PAGE**  
Céline Maman, Blaise Marro et Aurélien Kaeser  
annonces@le-courrier.ch  
Tél. 021 908 08 01

**PUBLICITÉ**  
Jean-Philippe Barbey  
jpbbarbey@le-courrier.ch  
Tél. 079 434 78 79

**ÉDITEUR / DIRECTEUR**  
Olivier Campiche  
olivier.campiche@le-courrier.ch  
Tél. 021 908 08 08

AGENDA

Cully

29 avril à 20h, à la salle Davel, « Lettre  
d'un phoenix », concert de Layla Ramezan et  
Blaise Ubaldini. Prix 28.- et 25.-, réservation  
obligatoire à [commissionculturelle@b-e-l.ch](mailto:commissionculturelle@b-e-l.ch)

Lutry

Jusqu'au 1<sup>er</sup> mai, de 10h30 à 18h30, au  
Studio Jinko, « Pop up créateurs » plus de 30  
créateurs se relaient.

Pully

7 au 9 mai à la Maison Pulliérane,  
« Week-end musical de Pully ».  
7 mai à 19h, concert d'ouverture,  
Edgar Moreau et Jérémie Moreau, à 21h30,  
« Les intervalles nocturnes », récital  
de Christian Chamorel (pno).  
8 mai à 15h, concert découverte, Samuel  
Gogniat (perc); à 17h concert lecture autour  
de Brahms, Alice di Piazza (pno) et Michel  
Voïta; à 19h concert en trio avec Marina Viotti  
(mezzo-sop), Edgar Moreau (violoncelle) et  
Gabriel Bianco (pno); 21h30 « Les intervalles  
nocturnes » Samuel Hirsch (viol).  
9 mai à 14h concert en duo « Tutto a dio »  
avec Augustinas Rakauskas (acc) et Greta  
Staponkute-Rakau (alto); à 16h concert en

duo avec Martin Egidi (violoncelle) et Augustin  
Lipp (mar.); 18h concert final par l'Ensemble  
Ouranos.

Tous les concerts sont transmis en live-stream  
[youtube/wempully](https://youtube.com/wempully)  
Rés.: [www.wempully.ch](http://www.wempully.ch), 50 pers. max par  
concert, gratuit.

Ropraz

Jusqu'au 9 mai à la Fondation l'Estrée,  
« Lumière », peintures d'Olivia Melchior.  
[www.estree.ch](http://www.estree.ch)

Rue

8 au 30 mai à la Galerie de Rue, exposition  
Basler (sculptures) et Mafli (peintures).  
Infos et horaires: [www.jacquesbasler.ch](http://www.jacquesbasler.ch)

Carrouge

La bien nommée place du Marché demeure désespérément vide

Où sont les charmes d'antan ?

Les désormais célèbres charmes (pour  
marchés) de Carrouge, nés en 2009,  
se sont peu à peu imposés comme un  
incontournable de fin de mois. La der-  
nière édition s'est tenue le 28 février 2020,  
juste avant qu'une chinoiserie, que l'on pen-  
sait réservée aux autres, ne vienne franchir  
notre frontière méridionale, envahissant rapi-  
dement tout le pays en prenant le nom de pan-  
démie. Depuis lors, la bien nommée place du  
Marché demeure désespérément vide les der-  
niers vendredis du mois.

Nombreux sont celles et ceux à se deman-  
der (on peut les comprendre) ce que nous  
attendons pour reprendre notre activité. La  
commission d'animation est revenue réguliè-  
rement sur ce point, pour conclure à chaque  
fois qu'une reprise serait non seulement pré-  
maturée, mais surtout hasardeuse, voire dan-  
gereuse du point de vue sanitaire. De plus,  
à chaque fois que la situation semble se

détendre, de nouveaux chiffres viennent affir-  
mer le contraire.

Un nouveau point de situation vient d'être  
fait. Les points principaux sont:

- Port du masque obligatoire pour les clients et les exposants
- Les stands doivent être situés à une distance raisonnable les uns des autres (5 m)
- Les différents flux de personnes ne doivent pas entrer en conflit (pas de croisements)
- Les exposants doivent mettre une solution hydroalcoolique à disposition des clients
- Un marquage au sol, doit être mis en place afin de garantir les distances sociales
- La désinfection des surfaces des stands doit être garantie
- Les clients ne doivent pas toucher la marchandise présentée
- Les normes sanitaires applicables doivent être dûment signalées.

En outre, nous devons établir et remettre  
aux autorités un plan de protection spécifiant

les distances entre chaque stand, les flux des  
piétons et les files d'attente devant les stands.  
Et cerise sur le gâteau, nous ne sommes pas  
autorisés à mettre des tables pour que les  
clients puissent manger, boire et discuter un  
moment. On peine donc à déceler le côté  
« charmant » des charmes de Carrouge.

Les esprits chagrins rétorqueront que  
d'autres villages alentours tiennent des mar-  
chés sans s'encombrer de toutes ces direc-  
tives. Tant mieux pour eux! Notre volonté clair-  
ement affirmée est toutefois de respecter les  
consignes en vigueur pour le bien de nos visi-  
teurs et de nos exposants, sans chercher de  
quelconques comparaisons.

Reprise à fin août!

Quoiqu'il adviene, nous avons décidé de  
reprendre notre activité le vendredi 27 août,  
à 16h30, en espérant que d'ici-là, les actions  
conjugées de la vaccination et de la chaleur  
estivale allégeront l'organisation de notre opé-  
ration de charme.

Dans l'intervalle, prenez soin de vous et  
prenez surtout votre mal en patience.

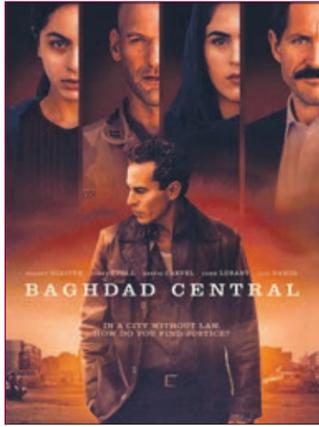
Pour la commission d'animation: Pierre Jordan

## Cinéma

Mini-série en 6 épisodes sur Arte

## Zone verte, pas si verte

### « Baghdad Central » de Stephen Butchard



Pour rappel, le réalisateur et scénariste britannique Stephen Butchard sortait, en 2017, la série *The House of Saddam*

dans laquelle il relatait la vie du président irakien Saddam Hussein et de son entourage. Toujours à Bagdad, alors que débarquaient les troupes de coalition, il met en scène le parcours dantesque d'un père pour sauver ses deux filles. « *Baghdad Central* » c'est aussi en trame l'histoire d'une population meurtrie par le régime de l'ancien dictateur.

#### Explosion de la corruption

Ayant vécu jeune homme la guerre du Golfe in situ, l'acteur Waleed Zuaiter (*Homeland*, *the Spy*) n'a pas eu de peine à incarner Mushin flic brisé qui en 2003, comme tous les Irakiens, croyait à la libération du pays lorsque débarquèrent les troupes armées. Désillusion: pour la population à bout de souffle débutait l'ère d'un énorme gâchis. Forces américaines et anglaises sur place ne parvenaient pas à s'entendre. Certains grands opportunistes ne pensaient qu'à s'enrichir. « *Baghdad Central* » démontre l'enjeu financier de l'invasion.

Les dollars amenés par les Américains ont fait exploser la corruption, dont le proxénétisme au sein même de la « zone verte » hautement sécurisée. Et si l'on s'en prenait à l'un des leurs, les représailles étaient sans limites. Dans ce contexte, naissaient des groupuscules de djihadistes, pour la plupart des jeunes gens décidés à venger l'honneur de leur famille.

#### La poésie malgré tout

La série prend l'allure d'un thriller au moment de la disparition de Zahra, fille de Mushin. Désespéré, il se bat pour la retrouver, pris au piège de la coalition qui lui permet de survivre et de faire hospitaliser Mrouj (July Namir) son autre fille atteinte d'une maladie grave. Il est prêt à tout pour les sauver et préparer leur exil en Jordanie. Zahra et Mrouj sont ce qu'il lui reste de sa famille, le régime de Saddam Hussein ayant tué son fils et laissant mourir sa femme malade, interdite d'accès aux soins: punitions expéditives, agisse-

ments sordides du dictateur envers ses propres agents de sécurité lorsqu'ils n'obéissaient pas à ses ordres.

Les scènes de prises d'otages et d'interrogatoires musclés du premier épisode ne sont pas une constante de la série heureusement. La poésie prend place dans les dialogues entre Mushin et sa fille malade ou avec son chauffeur de taxi. Et d'épisodiques flash-back vers une famille heureuse sont autant de bouffées d'oxygène dans cet environnement violent et chaotique. « *Ce pays est le berceau de notre civilisation* » se répète Muhsin pour se donner du courage.

#### Tourné au Maroc

En lice à Séries Mania 2019, « *Baghdad Central* » a été tourné au Maroc. Sous la même latitude que l'Irak, elle a trouvé un décor idéal. Par souci de reconstitution fidèle, des détails ont dû être modifiés comme les façades des maisons, par un filtrage de couleur, ou par exemple tout simplement les services à thé.

Dans le nombre impressionnant des séries en streaming, « *Baghdad Central* » est en bonne position sur la plate-forme Arte depuis le 15 avril 2021.

Colette Ramsauer

« *Baghdad Central* » de Stephen Butchard  
Mini-série en 6 épisodes, disponible en intégrale sur arte.tv

#### Rencontres du 7<sup>e</sup> art en 2021, questions-réponses avec Jean Dujardin !

A Lausanne, sous le titre « *Vive le Cinéma !* » a lieu - du 26 avril au 2 mai - la 4<sup>e</sup> édition des Rencontres du 7<sup>e</sup> art. L'événement propose un riche programme de films et de rencontres exclusives en digital avec acteurs et réalisateurs. Ainsi, le samedi 2 mai sur Youtube, on peut suivre un Masterclass en direct avec l'acteur Jean Dujardin. Captées à l'Ecal, à l'Ejma ou à la fondation Michalski à Montricher, ces rencontres sont diffusées sur la chaîne Youtube, la page Facebook ainsi qu'à l'adresse du site des Rencontres.

Les projections de beaux films ont lieu en salle à la Cinémathèque et à Pathé Lausanne, avec toutes les mesures sanitaires imposées afin de garantir une sécurité optimale à chaque participant.

Toutes les infos sur rencontres7art.ch

CR



Moment d'échange entre Mushin et sa fille Mrouj

## FOOTBALL

#### FC Puidoux-Chexbres Puidoux-Chexbres

##### Résultats des matches

Jun. E	FCPC I - FC Saint-Légier V	9-3
Jun. D/9	FCPC I - FC Lausanne Nord Academy II	4-1
Jun. B Promotion	Foot Lavaux - FC Ecublens I	5-0

##### Prochains matches à Puidoux, terrain du Verney

###### Samedi 1<sup>er</sup> mai

Jun. E	FC Savigny-Forel II - FCPC I	11h00
Jun. D/9	FC Saint-Légier I - FCPC I	09h00
Jun. B Promotion	FC Espagnol LS Ouest Lausanne I - Foot Lavaux I	14h00

#### AS Haute-Broye Oron-la-Ville

##### Résultats des matches

Juniors A1	FC Epalinges - ASHB	2-2
Juniors C1	ASHB - FC Valmont I	9-0

##### Prochains matches à Oron-la-Ville, place des Sports

###### Samedi 1<sup>er</sup> mai

Juniors D9	ASHB - Pully Football II	09h00
Juniors E1	ASHB - FC Jorat-Mézières II	10h45
Juniors A1	ASHB - CS Ollon	15h00

##### A l'extérieur

###### Samedi 1<sup>er</sup> mai

Juniors E2	Mvt Monthue III - ASHB	11h30
------------	------------------------	-------

## Avis mortuaires

La direction et les collaborateurs de l'entreprise  
**MS sanitaire Sàrl à Savigny**  
ont le profond chagrin de faire part du décès de

**MONSIEUR**  
**Jean-Louis CLÉMENT**

fondateur de l'entreprise  
et père de Monsieur Lionel Clément, associé-gérant.  
Ils garderont de lui le meilleur des souvenirs et expriment à  
toute sa famille leur sincère sympathie.



#### Le Rotary Club du Jorat

a la tristesse d'annoncer le décès  
de son membre fondateur

**Jean-Louis CLÉMENT**

Son sourire, sa bonne humeur, son énergie  
nous manqueront.

Nous adressons à sa famille nos sincères condoléances.

## Publicité

POMPES FUNÈRES

**GÉNÉRALES SA**  
Sabine Martinet-Christen  
Oron-la-Ville  
021 907 97 61 (24h/24)  
079 778 81 28

CONSEILS POUR OBSÈQUES FUTURES  
www.pfg.ch

## C'est à lire

## Le dico romand - Editions Favre

Les semaines se suivent mais ne ressemblent pas, comme mes chroniques. Qui ont l'art de sauter du coq à l'âne!

Je ne sais pas si vous êtes comme moi, j'aime les émissions littéraires qui nous font découvrir les dernières sorties. Mais en plus local, j'aime aussi suivre les chroniques culturelles de Julie Evard de la RTS. Chroniques qui sont transmises dans le 12h45 du début de la semaine.

C'est à cette occasion que j'ai découvert que la très sérieuse ECAL, allait publier un ouvrage sur le dialecte romand. Est-ce que notre dialecte, celui que pratiquaient assidument nos parents, méritait un dictionnaire? Je trouvais d'ores et déjà la démarche un peu snob, je demandais à voir.

Comme le dit le fameux Yann Marguet, qui a écrit la préface de ce livre, ce patois local, même si on le snobbe un peu quand on est jeune adulte, on développe pour lui une sorte d'amour par la suite, presque malgré soi, et on se surprend à parler comme nos parents sans le vouloir.

C'est donc avec scepticisme puis avec délectation que je me suis plongée dans ce « *Dico romand* ». Avec une pensée pour mon papa à toutes les expressions. Qui m'ont fait rire, parfois sourire, et parfois m'ont tiré la larme à l'œil.

« *Pétrole* », par exemple, savez-vous ce que c'est? Si c'est une petite crotte de chèvre ou de souris, c'est aussi un

pelait ainsi. Si certaines expressions sont faciles à comprendre comme: « *Ne t'inquiète pas, ça veut seulement jouer!* » ou « *Ca sent un drôle de goût! D'autres comme: « Etes-vous durs à la comprenette? » « Laisse ton Jules tranquille, il fait son yopet! » Vous poseront peut-être plus de problèmes à comprendre.*

Mais si je vous dis: « *Le capiane avait coupé sa coupe-beuse* » cela veut-il dire:

1. le capitaine avait fermé sa gueule
2. le soldat avait maquillé sa moto
3. l'Italien avait cadennassé son vélomoteur

Un petit questionnaire de ce genre est d'ailleurs disponible à la fin du livre pour vous amuser.

Même si ce livre est fort intéressant, on ne le lira pas d'un trait. Pour ma part, il est sur ma table et je consulte un mot ou une expression chaque jour. C'est ma petite récréation.

Et comme je dis toujours, mangez local, lisez local. Et plus local que ce dico romand, faut chercher loin... on est déçu en bien...

A consommer sans modération pour une dose de bonne humeur chaque jour.

Monique Misiego

### Le Dico romand



FAVRE

Lexique de chez nous

surnom affectueux que l'on donne aux enfants, comme petit ou petiot. D'où la larme à l'œil car mon papa m'ap-

# Tour de Romandie Prologue du mardi 27 avril à Oron-la-Ville



Le passage du rond-point



Des fans convaincus



Philippe Modoux et Cédric Ottet, les organisateurs du prologue



Les coureurs atteignent des vitesses de 70 km/h



La sécurité était coordonnée au centre de commandement autour de Marc Platel



Olivier Sonnay et une partie des bénévoles

Publicité

Du jeudi 29 avril au samedi 1<sup>er</sup> mai 2021

**20%**

sur tous les vins et produits Lindt\* également sur les prix promotionnels!

Valable dans tous les points de vente Denner, sur denner.ch/shopdesvins et dans l'appli Denner.

\*Excepté les vins moussoux, les Bordeaux Grands Crus 2018, les offres spéciales en ligne et les bouteilles vendues à la pièce dotées d'un autocollant de rabais jaune. Non cumulable avec d'autres bons et des rabais accordés aux inaugurations et aux foires aux vins. Jusqu'à épuisement des stocks.

Lundi à vendredi: 8h-18h30  
Samedi: 8h-17h00

1610 Oron-la-Ville  
Route de Lausanne 21  
Tél. 021 907 64 10

Offre valable dans tous les Denner de Suisse

**DENNER**  
PARTENAIRE

**PROCHAINES ÉDITIONS**

<b>6</b> mai Edition élargie	<b>12</b> mai Mercredi (Ascension)	<b>20</b> mai Edition normale	<b>27</b> mai Edition élargie
<b>3</b> juin Edition normale	<b>10</b> juin Edition élargie	<b>17</b> juin Edition normale	<b>24</b> juin Edition élargie

**ACTION** du mardi 27 avril 2021 au samedi 1<sup>er</sup> mai 2021

**Steak de porc Denner**

Filet, nature, 4 x env. 180g, les 100g

**24%**

1.29 au lieu de 1.72\*

Offre valable dans tous les Denner de Suisse

Lundi à vendredi: 8h-19h non-stop  
Samedi 8h-17h non-stop

1610 Oron-la-Ville - Route de Lausanne 21  
Tél. 021 907 64 10

**DENNER**  
PARTENAIRE